

— FÉVRIER 1983 —

# VIVRE A PLOUZANÉ



BULLETIN MUNICIPAL

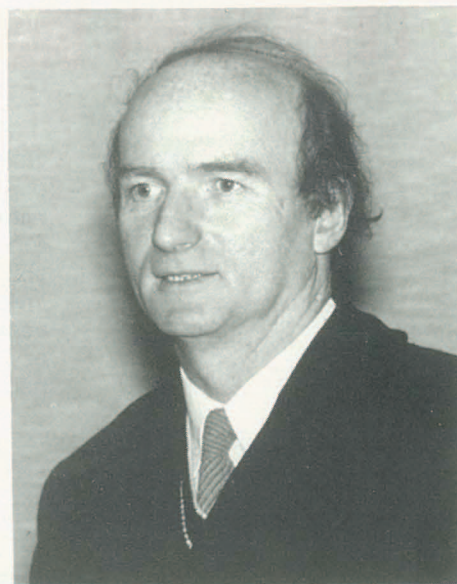
# SOMMAIRE

---

- Editorial M. MELENNEC - Maire
  - Finance M. CANN
  - Urbanisme M. QUENET
  - Environnement M. LE BOUEDEC
  - Affaire Sociale Mme MARCHALOT
  - Communauté Urbaine M. LUCAS
  - Animation, Sport  
et Culture M. DANIELOU
  - Les Associations dans la Commune
  - Services Courants en Mairie
  - Informations Utiles
  - Plan de la Commune
-



# EDITO



Par Joseph MELENNEC

Notre bulletin municipal a plusieurs fonctions :  
la première : apporter des éléments d'information sur la vie de la Commune ;  
la seconde : permettre à la population de participer à la réflexion sur les choix que les élus sont amenés à proposer.

En bref, faire le point ensemble, tel est l'objet de cette publication.

Dans l'histoire de PLOUZANE, il aura le mérite :

- d'être une mémoire pour la Commune
- d'être un bilan d'activités où durant 6 années, notre Commune a changé.

Avec plus de 9000 habitants aujourd'hui, PLOUZANE s'est développée dans tous les secteurs

- urbanisme et environnement,
- finances et personnel,
- enseignement,
- animation de la vie associative,
- sport et culture,
- activités économique.

C'est, non seulement un travail de tous les jours avec la population, mais aussi la préparation du moyen et long terme.

L'urgence pour les élus était de prévoir.

L'objectif : meilleur urbanisme, meilleure gestion, meilleur fonctionnement

- régler les grands problèmes liés au développement de notre Commune,
- organiser les trois agglomérations : La Trinité, Castel Névez et Plouzané,
- programmer notre développement,
- démocratiser la vie locale,
- investir en obtenant le maximum de subventions ;

En conclusion, peut-on dire que :

## L'AVENIR EST PRET ?

Ce sont aux générations qui grandissent aujourd'hui, qu'appartient cette réponse.

Les élus ont apporté le meilleur d'eux-mêmes, les habitants, leur compréhension et leur amitié.

Le Maire,



# COMMISSION DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Qui dit «**Finances**» dit répartition des fonds entre le «**Fonctionnement**» (salaires du personnel, fournitures, dépenses d'entretien, subventions, remboursement des intérêts, des emprunts) et «**l'Investissement**» (achats de terrain et de matériel, constructions neuves, travaux divers, etc...).

Comme dans un ménage, la Commission des Finances doit d'abord s'assurer que la Commune peut faire face aux dépenses obligatoires puis, les sommes dégagées, examiner les demandes qui lui sont présentées par les autres commissions. Tout ne peut jamais être réalisé en même temps, il est donc nécessaire d'arrêter des objectifs prioritaires : ceux-ci sont définitivement arrêtés lors du vote du Budget par le Conseil Municipal.

Durant ce mandat, chaque budget a été présenté aux commissions extra-municipales pour discussion avant le vote du Conseil Municipal (le budget de 1977 avait été voté par l'ancienne municipalité).

Voici quelques questions posées lors de ces réunions :

### Question :

*Depuis 6 ans, de nombreux équipements ont été réalisés à PLOUZANÉ (école de Coat Edern, Foyer Laïque, équipements sportifs, centres sociaux, etc...) - Comment a été faite la programmation de ces équipements et quelle a été la charge financière pour le budget communal ?*

### Réponse :

L'afflux de population, surtout à partir des années 70-72, nécessitait un programme d'investissements, ce que n'avaient pas fait nos prédécesseurs, qui ont réalisé leurs équipements les 2 dernières années de leur mandat (1975-1976) ; nous devons donc tenir compte du retard pris (un exemple : aucune réserve foncière n'était réalisée dans des zones en cours d'urbanisation). Dès l'élection de la nouvelle équipe, un programme d'investissement était mis en place courant 1977 pour rétablir la situation. Pour cela, il fallait tenir compte de certains critères :

1°) **De la pression fiscale** : les responsables de l'ancienne municipalité avaient augmenté de 70% les impôts locaux (12,5% étant annoncé aux conseillers municipaux) lors du vote de leur dernier budget, il était nécessaire d'en tenir compte ; aussi, nous nous sommes fixés comme objectif une augmentation des impôts locaux correspondant approximativement à l'inflation.

2°) **Du remboursement des emprunts** : en 1978, nous avons atteint un maximum de remboursement des emprunts. Celui-ci représentait 38% (fig. 1) des recettes de fonctionnement (intérêt + capital). Une année de décalage existant entre la date de l'emprunt et celle du remboursement, cela représentait la politique menée jusqu'en 1977. L'objectif fixé était de ramener ce chiffre à environ 30% ; comme nous le prouve la fig. 1, cet objectif est atteint.

3°) **De la progression de la population** :

1971 : 3 877      1982 : 8 854

La programmation des investissements est très importante car à partir de là, il est possible d'établir des dossiers pour chaque équipement suffisamment à l'avance dans le but d'obtenir des subventions.

Ce problème est très important car il est fréquent d'entendre dans des municipalités, des responsables dire qu'il est préférable de se passer de subventions et de réaliser l'équipement immédiate-

Louis CANN  
Adjoint aux finances  
et au personnel

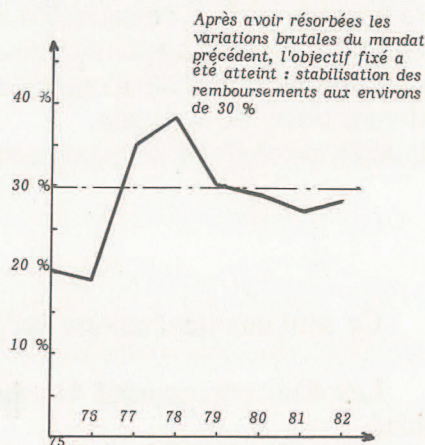


Fig. 1 - Remboursement des emprunts (intérêts + capital) en fonction des recettes de fonctionnement



ment car l'inflation supprimerait l'avantage de la subvention (il est en effet indispensable d'obtenir l'accord avant les travaux).

Pour notre part, nous avons décidé d'appliquer une **autre politique** qui consiste à demander des aides suffisamment longtemps à l'avance pour que l'accord coïncide avec la date prévue pour le commencement des travaux. Le résultat de cette politique est que plus de 5 millions de francs de subventions ont été obtenus en 6 ans.

J'ajoute également que si les investissements ont pour but de mettre à la disposition de toutes les associations et écoles de la Commune les équipements nécessaires, ils permettent aussi de fournir plusieurs milliers d'heures de travail aux entreprises locales.

*Question :*

*Quelle a été l'action concrète de la Municipalité pour favoriser les activités artisanales ?*

Réponse :

Dans le P.O.S., une zone d'activité ayant été définie, il était obligatoire pour les artisans de s'installer dans celle-ci. Dans ce cas, 2 politiques peuvent être menées :

1°) on laisse les artisans libres de débattre avec les propriétaires des terrains. Cette solution oblige les artisans à discuter longuement parfois avec les propriétaires et le résultat obtenu est le suivant :

- l'artisan achète à un prix élevé le m<sup>2</sup>  
- il se décourage et va ailleurs.

2°) la commune acquiert la maîtrise du terrain en créant des lotissements.

Cette 2ème solution a pour avantage de mettre immédiatement à la disposition du nouvel acquéreur un terrain équipé sur des bases connues. C'est la solution que nous avons choisie.

Résultat :

- plus de 6 ha achetés depuis 5 ans
- 16 artisans installés ou en cours d'installation

La construction d'ateliers-relais est le 2ème volet de la politique artisanale menée ; deux d'une surface de 350 m<sup>2</sup> ont été construits en 1980 permettant la création de 2 nouvelles entreprises, l'autre de 400 m<sup>2</sup> est en cours.

La politique menée dans ce secteur a permis aux entreprises de s'implanter et de se développer.

*Question :*

*La Mairie tient une place importante dans la vie de la Commune. Quelle a été l'évolution des services municipaux ?*

Réponse :

Les services municipaux ont évolués d'une façon importante ces dernières années. Le nombre d'agents travaillant à temps plein est de 28 et à temps partiel de 29, soit 57 agents au total.

Cela a nécessité une organisation des services :

- services techniques : M. CAN
- services COMptabilité : Mlle LE GALL
- services Personnel-Etat Civil : Mme DENIEL

L'ensemble de ceux-ci étant placés sous la direction du Secrétaire Général de la Mairie, M. LAREUR.

*Zone Artisanale de Mescouëzel*

*Au premier plan :*

*J. Mélenec, F. Danielou,*

*L. Cann, L. Le Bouedec.*





# URBANISME

La Commission Urbanisme mise en place dès l'entrée en fonction d'une majorité d'Union de la Gauche à Plouzané en 1977 s'est tracé des objectifs précis et des priorités.

D'abord créer un autre climat de relations et de concertation que celui qui existait précédemment, par une présence et une disponibilité, afin de connaître et de résoudre les problèmes divers de la population.

Nous avons multiplié les réunions de quartiers, de lotissements, et surtout nous assurons des permanences à la mairie.

La Commission Urbanisme et Travaux traite un secteur très large : voirie, assainissement, eau, signalisation, téléphone, E.D.F., éclairage public, environnement, transports et bâtiments publics.

De nombreux Plouzanéens ont pu ainsi exposer leurs problèmes, et ils ont trouvé devant eux des hommes ouverts et efficaces.

## QUEL URBANISME EN 1977 ?

Plouzané disposait d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) récent qui comportait une vaste zone urbaine ou à urbaniser.

L'inconvénient majeur de ce document était de permettre la construction de nombreux lotissements éparpillés, sans inter-dépendance

ni viabilité suffisantes, avec un résultat désastreux pour les familles ainsi éloignées des écoles et des commerces, le tout coiffé par une surenchère galopante.

## Quelle attitude adopter : se voiler la face ou ouvrir les yeux ?

Constatant ces carences et aussi le manque de réserves foncières, nous avons tracé les grandes lignes de nos objectifs et des priorités.

Notre premier souci a été de penser aux réserves foncières inexistantes dans la commune, afin d'y implanter des équipements divers scolaires, socio-culturels, sportifs, commerciaux et artisanaux.

\* Une quinzaine de lotissements privés à Plouzané en 1977 pour zéro lotissement communal.

\* 2 lotissements privés en 1982 contre une dizaine d'opérations publiques : lotissements communaux ou à caractère social, y compris à Castel Névez.

Ceci est le résultat d'une **volonté politique** nettement marquée : d'un côté le prix du m<sup>2</sup> loti se vend allègrement au-delà de 250 F, de l'autre le lotissement communal avec son m<sup>2</sup> à 195 F en 1982.



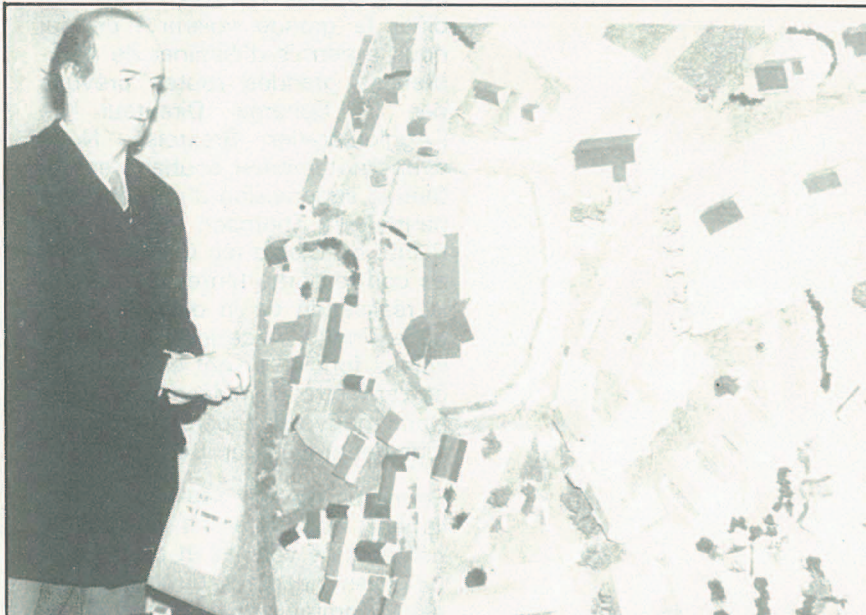
M. Guénet  
Responsable de l'Urbanisme



Parmi les grands problèmes à résoudre, nous avons la **Z.A.C. DE CASTEL NEVEZ**, où le schéma de voirie et d'implantation d'un centre commercial ne nous semblait pas convenable ; aussi, après de nombreuses réunions avec les habitants de ce secteur en particulier, sommes-nous arrivés à la réalisation que les Plouzanéens connaissent aujourd'hui dans ce secteur. Il est également possible de consulter à la mairie une maquette de ce centre de vie de la commune, où nous avons décidé de plusieurs réservations de terrain pour équipements publics.

de stationnement. Nous avons créé un parking à l'entrée de la rue de Kérallan, offrant aux familles un meilleur accès et une sécurité accrue près de l'école.

- La rue de Kérallan, que nous avons remise à double sens de circulation a été réaménagée, et bordée d'une piste cyclable bitumée.
- Une réserve foncière est faite en prévision d'un second parking près du carrefour de la route du Dellec.
- Les Plouzanéens se souviennent de l'image qu'offrait l'entrée de



*Le maire présente l'aménagement du Bourg*

**L'AGGLOMERATION DU BOURG** a été une de nos premières préoccupations et nous avons, après de multiples rencontres publiques, décidé d'un plan général d'aménagement de voirie et de parkings dont les travaux sont actuellement en cours. Il nous apparaissait qu'un bourg de 2 à 3000 habitants puisse vivre et prospérer avec les activités et les services nécessaires. C'est l'option choisie par notre municipalité.

Le deuxième pôle de la commune, qui est en fait le plus important par la taille, est **LA TRINITE**.

*Quels grands axes de décision pour cette localité ?*

- D'abord la réfection totale de la rue principale, au mieux des possibilités : il s'agit en effet de la rue commerçante, où il était souhaitable de développer les places

l'agglomération. Pour l'usager qui arrivait de Brest au droit de Kéramazé que découvrait-il ? D'un côté un terrain vague, et de l'autre une douve : actuellement, ce sont deux espaces verts plantés.

- Voyons le carrefour du Trénen : il n'est pas si loin le temps où nous abordions ce secteur sans feux ni visibilité. Aujourd'hui la réalité est tout autre : la sécurité existe, complétée par un aménagement agréable.
- Plus loin l'image n'était pas meilleure, car nous avons devant nous une ancienne construction relativement délabrée et qui en plus gênait pour la liaison cyclable route de Brest - rue de Kérallan ; nous avons surmonté les obstacles et terminé cette piste à la grande satisfaction des familles.
- Ensuite, nous repensons à un plan global de la Trinité, car le



développement de l'activité devenait limité dans la rue principale. Aussi avons-nous pris la décision d'organiser sur le plateau de Kérallan un centre de vie, avec le Foyer Laïque, le Centre Social, un C.E.S., un gymnase et des terrains de sport.

Il est à noter que parmi les réalisations principales se trouve une piste cyclable reliant les trois agglomérations de Plouzané.

#### *Où en est la déviation Sud de la Trinité ?*

Nous avons réalisé une modification du P.O.S. en 1979 pour modifier la grande voirie - ce qui nous a permis d'éliminer de nombreuses grandes routes prévues par le Schéma Directeur de l'Agglomération Brestoise. Nous avons notamment souhaité et obtenu la suppression d'un pont menant de la Thomson CSF vers la Pointe du Diable (au C.O.B.), pour en contre partie tenter d'accélérer la réalisation de la déviation Sud de la Trinité. A ce jour, les acquisitions foncières sont en cours, et doivent être terminées en 1983. Nous pouvons espérer le démarrage des travaux en 84 ou 85.

Parmi les travaux réalisés annuellement, nous citerons les aménagements de voiries et de trottoirs dans les quartiers où la viabilité était, comme nous l'avons dit au début de ce propos, incomplète.

Pour en finir avec la voirie, il faut noter les travaux d'**élargissement des chemins ruraux**.

L'avancement du programme d'assainissement se poursuit tous les ans. Les priorités sont définies

en fonction de l'ancienneté des secteurs urbanisés, et de l'importance de la pollution.

Dans le domaine de l'éclairage public, nous avons pratiquement terminé l'éclairage des zones urbaines, y compris la liaison vers Brest.

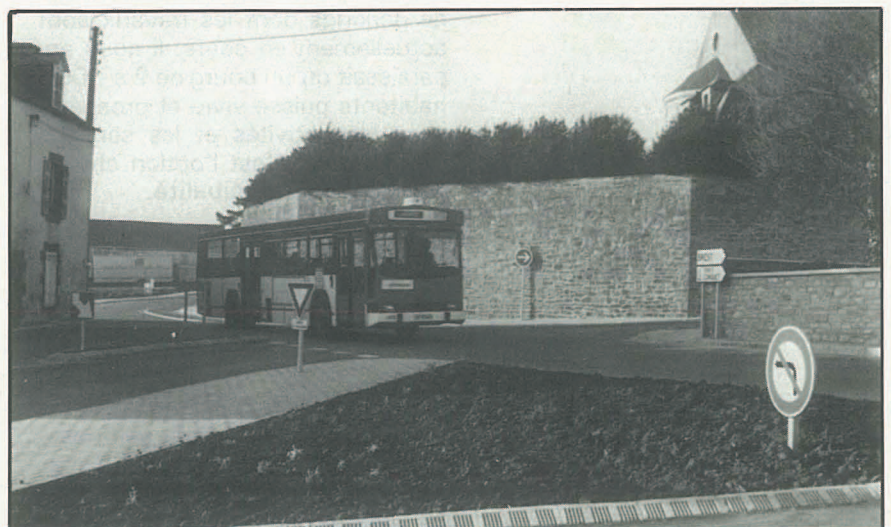
**L'ENVIRONNEMENT** faisait également partie de nos préoccupations premières ; nous avons dans ce domaine préservé ce qui était possible de l'être. Rappelons nous les problèmes rencontrés pour préserver le secteur côtier, au Dellec en particulier. Bientôt sera réalisé le chemin côtier de Ste-Anne côté Brest, à Toulbroch côté Locmaria, pour lequel une enquête d'utilité publique s'est déroulée en 1981. Au Bourg, la Coulée Verte est un bel exemple de préservation de l'environnement.

D'autre part, nous aménageons actuellement des espaces de qualité dans les quartiers de Kérallan - de même dans le haut de Castel Névez.

Avant d'en arriver aux travaux, il faut noter la réalisation d'une **zone artisanale** à Mescouezel, d'une **zone commerciale** à la Trinité, et la création d'un nouveau **cimetière** au Bourg.

Nous conclurons cet énoncé en rappelant que le détail de toutes les réalisations a été porté à la connaissance du public régulièrement par l'intermédiaire du bulletin municipal : «Vivre à Plouzané».

L'ensemble des **travaux d'entretien** est réalisé par les employés



*Le Plan d'Aménagement du Bourg Commence à devenir une réalité.*





*Bourg de La Trinité  
Piste cyclable*

de la Communauté Urbaine, ou par les employés communaux, dont le nombre est passé de 2 en 1977 à une dizaine en 1982, ce qui a entraîné l'acquisition d'un très important matériel (tondeuses, tracteur...). A noter que nous avons passé un contrat entre la commune et le Centre d'Aide par le Travail de Plabennec, ce qui se traduit par l'intervention de 7 personnes supplémentaires pour l'entretien de notre commune.

En cette année 1983, la Commune est dotée **d'un nouveau P.O.S.**

**(Plan d'Occupation des Sols).** Une commission extra-municipale a travaillé à l'élaboration de ce document qui a l'avantage de clarifier le zonage et de permettre le développement de l'urbanisme dans la continuité des réseaux existants.

Lors de la préparation des municipales de 1977, nous disions que Plouzané ne devait pas être une cité-dortoir. Il nous semble avoir répondu favorablement à ce que les Plouzanéens attendaient de nous.



*Urbanisme : Coulée verte du Bourg*



## ENVIRONNEMENT



*L'Anse du Dellec : au premier plan, Louis Le Bouédec*

### *Qu'est-ce que l'environnement ?*

Les académiciens ont répondu : ce qui entoure.

### *Qu'est-ce qui nous entoure ?*

D'abord ce qui est vivant au sens propre du mot, les personnes, les animaux, les plantes, puis il y a les trois éléments : la terre, l'air et l'eau, précisément la mer.

Au fur et à mesure du déroulement de la vie, nous créons notre environnement mais nous participons aussi à celui des autres : en famille avec des amis, avec des animaux, domestiques le plus souvent en qui nous retrouvons la vie qui doit être respectée. A ce sujet je voudrais ouvrir une parenthèse. Que pensez-vous d'un chien vivant enfermé dans un sac de plastique et jeté dans une décharge ? un autre balancé par la portière d'une voiture dans la nature ? cela s'est vu de nombreuses fois et encore très récemment à Plouzané. Pour réprimer de tels actes il y a le code pénal, mais est-ce une solution définitive ? peut-être pas, je pense d'avantage à une prise de conscience et de responsabilité des personnes.

A titre d'information, un millier de chiens environ et plusieurs dizaines de chats ont été capturés à Plouzané par le gardien de la S.P.A. depuis le mois d'août 1980.

Un environnement qui est très important également et qui se situe au niveau de la nature, la campagne, où dans des coins charmants pleins de verdure, agrémentés souvent par le passage d'un ruisseau, nous découvrons une

mini-décharge. Là encore conscience et responsabilité doivent se manifester. La répurcation se fait normalement sur la commune de PLOUZANE et les communes voisines. Alors pourquoi se sans-gêne La décharge municipale du Spernot à BREST reçoit les déchets ménagers et autres gratuitement jusqu'à 100 kgs.

L'air que nous respirons ne contient-il pas quelquefois certaines effluves dues à des épandages sur les terrains de cultures ? Mais après tout, nous vivons à la campagne. Plus désagréables et plus nocifs sont les fumées et les gaz d'échappement des véhicules.

Notre commune possède un vivage le long duquel de belles sorties peuvent se faire grâce à un chemin côtier piétonnier qui va être amélioré à la suite de l'enquête d'utilité publique lancée il y a quelques mois. De Ste-Anne-du Portzic à Toulbroch, à part de petits endroits inaccessibles, parce que trop dangereux, ceux qui ont le regard tourné vers la mer et les activités qui se manifestent pourront y trouver une satisfaction qu'ils sont en droit d'espérer dans un cadre agréable inondé d'air marin et peut-être encore pur.

En conclusion, je souhaite aux Plouzanéens, aux gens de passage, ou en visite, un cadre de vie agréable, dans une ville de Plouzané propre et fière de son environnement.

Louis LE BOUEDEC  
Adjoint chargé de l'Environnement



## AFFAIRES SOCIALES

*Marie MARCHALOT, vous êtes adjoint chargée des affaires sociales. A votre avis, quelle action sociale peut avoir une commune de l'importance de Plouzané ?*

La municipalité elle-même a une action politique en matière sociale dans l'attribution des subventions. Je crois que l'on peut noter une aide en faveur du Tiers-Monde depuis 1980, des témoignages de solidarité à l'occasion de catastrophes (réfugiés Vietnamiens, tremblements de terre), et une aide à Amnesty International.

Mais l'essentiel de l'action sociale de la commune se fait par le **Centre Communal d'Action Sociale**, commission composée de 4 membres élus par le Conseil Municipal, et de 4 autres nommés par le Préfet, qui, sur proposition de la municipalité, représentent des associations locales qui jouent un rôle en matière d'action sociale (Association des Infirmes Moteurs Cérébraux, Association Locale de l'Aide à Domicile, Association Syndicale des Familles, Vie Libre). Le C.C.A.S. attribue des aides ponctuelles, mais est aussi chargé d'opérations plus importantes, comme la gestion du service aide-ménagère, et est très souvent consulté sur les projets municipaux.

Les associations à caractère social sont aussi régulièrement invitées à

nous donner leur avis dans les **commissions extra-municipales** (ouvertes à tous), auxquelles nous accordons beaucoup d'importance.

*Pouvez-vous récapituler rapidement les principales actions municipales en faveur des personnes âgées, des handicapés, des familles, des jeunes ?*

La plupart de ces actions ont déjà été expliquées et commentées dans le bulletin municipal, nous pouvons donc les rappeler rapidement :

\* **pour les personnes âgées** : 8 logements en locatifs, 4 autres en cours de réalisation au Bourg ; un service aide-ménagère géré par le Centre Communal d'Action Sociale ; un foyer et une « lingerie » prévus dans le Centre Social du Bourg ; le traditionnel repas des Anciens et la distribution de colis, et une subvention au Club du Troisième Age.

\* **pour les handicapés** : « recensement permanent » par le Centre Communal d'Action Sociale ; subventions à l'ADAPEI (inadaptés mentaux), aux IMC (infirmes moteurs cérébraux), et à l'APF (handicapés physiques) ; contrat avec le C.A.T. de Plabennec pour assurer l'entretien des espaces verts de la commune par une équipe de 8 travailleurs inadaptés, dont 4 sont originaires de Plouzané.



*Visite de la Doyenne Mme Le Borgne, et de sa famille, par Marie Marchalot et Gaby Le Gentil*





*Lotissement des Personnes Agées et Le Centre Social du Bourg*

**\* POUR LES FAMILLES :**

des permanences à la Mairie (assistantes sociales, Sécurité Sociale, CAF) ; une aide aux grévistes (systématique au bout du 10<sup>e</sup> jour de grève), et aux chômeurs (ponctuellement, par le Centre Communal d'Action Sociale) ; un tarif réduit du ticket de cantine pour les familles modeste ; des subventions aux associations familiales (A.D.M.R. locale, A.S.F., Vie Libre) ; un Centre Social en construction au Bourg et à Kérallan.

**\* POUR LES JEUNES :**

une commission extra-municipale sur les jeunes ; création prochaine d'un Point Information Jeunesse (Centre Communal d'Action Sociale) ; aide au camp de vacances organisé par la J.O.C. en août 1982 ; foyer prévu au Centre Social de Kérallan.

***Vous avez souvent cité le Centre Social. Que représente ce projet en voie d'achèvement ?***

Rappelons d'abord que ce projet a été élaboré en collaboration avec les associations concernées, et avec l'intérêt des professionnels (assistantes-sociales) qui travaillent sur notre commune. Le Centre est réalisé en deux bâtiments, l'un au Bourg, l'autre à la Trinité, et donnera aux associations et à la municipalité les moyens d'une action globale. Tous les services qui sont actuellement proposés à la mairie (vaccinations, consultations de la Protection Maternelle et Infantile, permanences) auront naturellement leur place dans des

conditions certes plus satisfaisantes dans cet équipement, et pourront se développer.

La halte-garderie prévue à Kérallan, et des services d'économie familiale devraient rendre service à de nombreuses familles.

Il s'agit donc de locaux fonctionnels, mais il y aura aussi de la place pour une animation socio-culturelle, avec le Foyer des Anciens et la grande salle du Centre du Bourg, un Foyer des Jeunes et des salles de réunions au Centre de Kérallan.

**Le Centre Social sera géré par une association** créée à la fin du mois de Janvier 1983. Le Conseil d'Administration comprend des membres de droit (représentants de la municipalité : 2, du CCAS : 2, de la Caisse d'Allocations Familiales : 1, de chaque association à caractère social : 1 représentant et 1 suppléant), et pour éviter les malentendus d'une cogestion, des représentants des usagers. L'association étudie la possibilité d'une affiliation à la Fédération des Centres Sociaux, et une convention avec la municipalité.

La municipalité n'a pas souhaité assurer directement la gestion de cet équipement socio-culturel. La création de cette association montre la volonté de faire confiance aux usagers et aux associations de la commune, et nous espérons soutenir un groupe dynamique qui fera des propositions pour une animation sociale du Centre.



# LA COMMUNE DE PLOUZANÉ DANS LA C.U.B.

La commune de Plouzané, où beaucoup de personnes, travaillant à Brest et y habitant précédemment ont construit leur pavillon, fait partie tout naturellement avec 7 autres communes de la Communauté Urbaine de Brest.

*Quest-ce qu'une communauté urbaine ? Certains auraient voulu en faire une super mairie enlevant par là même aux élus municipaux donc aux habitants des communes une grande partie de leurs prérogatives.*

Pour nous socialistes, la communauté est un organisme de coopération intercommunale au service des communes et de leurs habitants, et possédant de par la loi certaines compétences notamment l'urbanisme, les travaux de voirie, eau et assainissement, le ramassage des ordures ménagères, les transports et la sécurité, les espaces verts, l'enseignement secondaire ainsi que la construction des écoles primaires en zone d'agglomération concertée (ZAC).

Dans un premier temps la tâche des élus de gauche majoritaires à la communauté, a consisté à donner une âme à cette communauté, notamment en faisant participer les habitants aux décisions concernant l'avenir de leur commune donc à leur avenir même si l'exécution de certains travaux ne relevait pas de la maîtrise communale mais communautaire.

Pour cela il a fallu s'unir et mettre en commun nos moyens pour que chaque commune bénéficie de la solidarité de tous, planifier l'aménagement de l'agglomération en matière de zones à urbaniser, de gros travaux, de transports, d'enseignement... en un mot tenter de faire de la CUB une agglomération harmonieuse, solidaire et dynamique.

*Concrètement sur le terrain comment cela s'est-il passé et à Plouzané en particulier ?*

Plouzané en 77 comportait essentiellement deux zones agglomérées. L'une La Trinité s'étant développée très rapidement, trop rapidement peut-être, les équipements nécessaires ne suivant toujours pas, témoin l'école de Kroas Saliou construite en plein champ, loin de toute habitation et ce malgré l'avis contraire de tous les parents des élèves appelés dans un premier temps à la fréquenter, l'autre le Bourg croissant à un rythme plus raisonnable certes, mais où l'école tardait également à voir le jour.

Un troisième centre Castel Névez avait été décidé par la CUB au mépris de toute concertation avec les habitants de la commune, notamment les agriculteurs pourtant directement concernés et ceci grâce à la passivité des élus municipaux de l'époque. La ZAC de Castel Névez déjà lancée, la mairie, l'école primaire, la première tranche du collège déjà construits, nous avons dû assumer la responsabilité de ce choix qui faisait de la commune une agglomération à 3 pôles augmentant considérablement les difficultés de gestion pour les élus et les tracasseries de la vie quotidienne pour les habitants (situation de la mairie, de la poste pour les uns... des commerces pour les autres...).

Dans cette ZAC, bien qu'elle soit de compétence totalement communautaire (voirie, réseaux, écoles, implantation de commerces, type de lotissement et d'habitation, etc...) rien n'a été décidé sans l'avis des élus municipaux de Plouzané, bien au contraire grâce à la coopération franche et amicale avec les élus communautaires depuis 77, tout a été élaboré et mis en œuvre par les élus locaux et ceci je crois avec un certain bonheur (lotissements communaux, centre commercial, petits collectifs, école,...).

quand tout sera terminé, cette petite ville nouvelle de l'importance de Châteaulin constituera un



Yvon LUCAS  
Vice-Président de la C.U.B.



secteur d'habitation où il fera bon vivre.

Les réalisations communautaires ne se sont cependant pas cantonnées à Castel Névez.

Je n'énumérerais pas ici tous les autres équipements réalisés par la CUB, Il suffit que l'on sache que de 77 à 81 le montant des travaux communautaires à Plouzané s'est élevé à environ 30 millions de francs.

Parmi ces réalisations, je citerais les principales :

- La déviation reliant la Trinité au Bourg,
- La piste cyclable (participation)
- La traversée de La Trinité,
- La liaison avec la Pointe du Diable,
- Les acquisitions de terrain pour la déviation sud,
- Eclairage public entre la Thomson et Kéramazé,
- L'amélioration du service des transports, se traduisant principalement par une meilleure desserte des quartiers, la création d'une ligne directe Plouzané - Place de la Liberté, la réduction du temps de passage entre 2 bus, les services spéciaux pour les lycéens et les ouvriers de l'Arsenal, la construction de 25 abris bus.

- Le progrès très net du service de répurcation, en passant par une première étape les sacs poubelles pour aboutir au bac roulant.

- En matière scolaire :

- La 3<sup>e</sup> tranche du Collège de Kroas Saliou
- Le groupe scolaire de Castel Névez
- La première tranche du Collège de Kéranlan.

- N'oublions pas non plus l'amélioration constante tant en matériel qu'en recrutement de personnel (une soixantaine de sapeurs-pompiers) de notre service de sécurité qui n'apparaît pas comme un équipement spécifique de la commune mais qui joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne.

Je pense qu'après lecture de ces quelques lignes, chacun comprendra le rôle essentiel de la coopération intercommunale, surtout dans une commune comme la nôtre en perpétuel développement. Cependant rien ne peut se faire sans la concertation permanente avec les élus municipaux et les habitants. Telle a été notre volonté incessante au cours de ces six dernières années.

Yvon LUCAS

Vice-Président à la  
Communauté Urbaine de Brest



Parking devant l'école de La Trinité



# LES ÉCOLES A PLOUZANÉ

## Enseignement public :

- |                          |   |                              |
|--------------------------|---|------------------------------|
| - La Trinité             | } | Primaire<br>et<br>Maternelle |
| - Kroas Saliou           |   |                              |
| - Bourg                  |   |                              |
| - Coat Edern             |   |                              |
| - Castel Névez           |   |                              |
| - C.E.S. de Kroas Saliou | } | Secondaire                   |
| - C.E.S. de Kerallan     |   |                              |

## Enseignement privé :

- |                    |   |                           |
|--------------------|---|---------------------------|
| - Ste Thérèse      | } | Primaire et<br>Maternelle |
| - Ste Anne         |   |                           |
| - C.E.G. St Michel |   |                           |

	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83
Public	1141	1178	1205	1237	1208	1234
Privé	548	512	517	480	469	451

## Situation en 1977

- |                                 |                          |            |
|---------------------------------|--------------------------|------------|
| Enseignement public : 3 groupes | Primaires<br>Maternelles | - 1 C.E.S. |
| Enseignement privé : 2 groupes  | Primaires<br>Maternelles | - 1 C.E.G. |

Du seul point de vue des réalisations, force est de constater que l'effort a été remarquable, tant du côté de la Commune que de la Communauté Urbaine.

### L'Action Municipale

Un facteur important est entré en jeu depuis quelques années déjà : l'urbanisation de PLOUZANÉ. Ce phénomène doit rester en permanence présent à l'esprit si la nouvelle majorité d'Union de la Gauche, élue en 1977, ne veut pas être débordée.

Rappelons d'ailleurs à ce sujet, qu'une des premières décisions de la Municipalité a été le choix d'une nouvelle implantation pour le groupe de Coat Edern.

### Suffit-il de suivre ?

C'est sans doute la solution de facilité.

Les enfants sont là, les classes deviennent trop chargées. Enseignants,

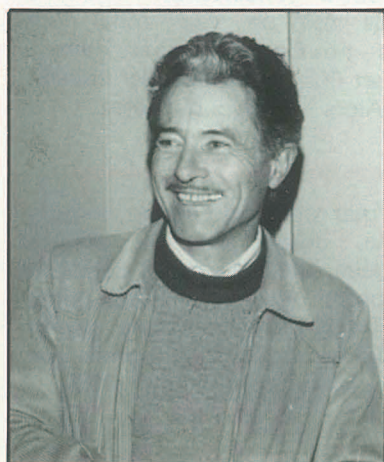
parents manifestent à juste titre d'ailleurs.

Notons que, depuis 1977, la Municipalité, pour avoir pris en compte l'évolution de la situation, a su mettre en place les structures d'accueil nécessaires, et temps voulu. Autant de mécontentement en moins.

Ce n'est, ni le fait du hasard, ni un désir de plaire, mais le signe évident de donner à l'enseignement auquel nous tenons les moyens indispensables pour s'affirmer et se développer sereinement.

Pour ce faire, la Commune a consacré chaque année une part importante de son budget à l'enseignement.

Et pour en terminer avec le domaine des constructions scolaires, disons que l'Ecole Publique de La Trinité sera dotée prochainement d'un équipement qui viendra compléter le groupe scolaire, à savoir



M. MEUNIER  
Adjoint à l'Enseignement



un restaurant d'enfants. Cette réalisation évitera aux enfants des traversées répétées de la rue de Kerallan et permettra, en outre, l'agrandissement nécessaire de la cour de récréation, un meilleur fonctionnement de l'école par l'adjonction de nouveaux locaux.

Il est vraisemblable que la Commune possède actuellement, tant en maternelle, primaire qu'en ce qui concerne le secondaire, les structures d'accueil lui permettant de faire face à l'évolution de la population.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

C'est un service qui donne généralement satisfaction aux familles. Les circuits-réaménagés en 1978-ont permis de diminuer notablement le temps passé par les enfants dans les cars.

Les implantations d'abris ont amélioré la qualité du service. L'aménagement des circuits a créé de meilleures conditions de sécurité.

Mais, il s'agit bien sûr d'un service qui doit évoluer et auquel il faut apporter sans cesse des corrections, des améliorations. L'idée d'achat d'un car par la Commune fait déjà son chemin. L'expérience de communes voisines dans ce domaine peut nous servir.

Ce qui était promis en 1977 ? La Commune a pratiquement pris en charge les frais de transport, assumés auparavant par les familles.

#### **De tout... un peu**

Une construction d'école a un aspect spectaculaire. C'est l'occasion de poser une première pierre, puis d'inaugurer. C'est aussi et surtout un investissement important.

Mais, depuis mars 1977, cela n'a tout de même pas été le seul souci de la Municipalité en matière d'enseignement. Heureusement !

- L'entrée de la Commune dans le groupement d'achats de la ville de BREST pour l'approvisionnement des cantines, permet de limiter les prix de repas.
- La création d'une garderie à l'école publique du Bourg en 1979, puis à la Trinité en 1981, répond au souhait des parents. L'éventualité de création d'une halte d'accueil est envisageable. La Commune participe aux frais de fonctionnement de ces garderies.

La commune participe aux frais de fonctionnement de ces garderies.

- En 1977, les rapports des délégués départementaux ressemblaient fort à un véritable «mur des lamentations». L'héritage était lourd. Certaines réparations à effectuer dans les écoles, ou demandes d'améliorations, s'y trouvaient reportées d'année en année. En mettant en place un nouveau mécanisme -visite régulière des employés communaux- en inscrivant au budget les crédits nécessaires, nous pouvons affirmer aujourd'hui que «l'ardoise est effacée». Il suffira de poursuivre cet effort pour maintenir en bon état ces biens communaux.

- Affirmant à chaque instant notre volonté, nous sommes intervenus à maintes reprises aux côtés des enseignants, des parents d'élèves des écoles publiques soit pour des créations de postes, soit contre des fermetures injustifiées.

Ces quelques exemples - on pourrait les multiplier - sont le reflet d'une volonté politique exprimée en 1977 par la majorité actuelle des élus.

Maintenant que cet effort d'investissements - en matière scolaire ou autre - a été réalisé, nous pourrions penser plus librement à améliorer la qualité du fonctionnement. Une étape est franchie. Une autre se présente à nous, toute aussi importante, si nous voulons parvenir au grand service public d'éducation auquel la majorité des Français aspire.

La concertation—mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix—doit nous permettre d'aboutir. Cette concertation—cela n'a jamais été un vain mot pour nous—nous a déjà permis, dans la plupart des cas, d'avancer ensemble. Alors pourquoi d'arrêter.

#### **Commission de l'Enseignement**

Bien que réduite au départ, a fonctionné, durant les six années écoulées, avec ce souci constant d'apporter des solutions aux petits problèmes quotidiens sans perdre de vue les options, les choix que nous avons proposés en 1977.

J. MEUNIER Maire-Adjoint  
Chargé de l'Enseignement



# COMMISSION ANIMATION SPORT ET CULTURE

## I - Présentation de la Commission

La Commission Municipale Animation, Sport et Culture, mise en place après les élections de Mars 1977, composée de cinq conseillers municipaux, sous la responsabilité d'un adjoint au Maire, s'est vue confier par le Conseil Municipal les tâches suivantes :

1°) servir de coordinateur entre les différentes associations de la Commune,

2°) se mettre au service des associations pour faciliter leur tâche dans la mesure du possible, être toujours en contact avec les responsables,

3°) rechercher et programmer suivant les possibilités financières de la Commune les équipements indispensables à leur fonctionnement et leur développement.

## Les équipements de PLOUZANE en 1977

### Inventaire des besoins

Dès le début de son mandat, la Commission Animation, Sport et Culture, pour bien connaître les problèmes posés aux associations, recevait ces dernières individuellement en Mairie.

L'analyse de ces rencontres con-

firmais qu'il fallait lancer les programmes du Foyer Laïque Municipal et des Centres Sociaux au plus tôt. Cependant ces investissements lourds ne pouvant se faire du jour au lendemain, il fallait trouver des solutions de dépannage.

Notre premier souci fut de sensibiliser la population, de lui faire comprendre que le bien collectif est la propriété de tous et que par conséquent, chacun, petit ou grand, doit en prendre soin.

La prise de conscience fut très rapide et n'a cessé de s'améliorer au cours des années et nous pensons, qu'aujourd'hui PLOUZANE a une population jeune et moins jeune responsable, ce qui est primordial pour une gestion saine et une marche en avant d'une collectivité en pleine expansion.

### Recherche d'équipements à utilisation immédiate

Pour rendre plus accueillantes les salles de réunions du Bourg, nous avons posé du dalle-flex au sol, ouvert trois fenêtres sur la grande salle.

Pour permettre aux associations d'organiser leurs fêtes (bal, fest-noz, etc...), nous avons acheté, à faible coût, plus de 1000 chaises et 150 tables aux ventes des Do-



A gauche : Yvon ROUÉ  
A droite : Francis DANIELLOU  
Adjoints chargés des Associations.



maines. Sur proposition de la Commission, la Municipalité a mis le fourgon communal à la disposition des associations pour préparer leurs fêtes.

Pour permettre un meilleur fonctionnement dans le domaine du football, en accord avec le PAC, le terrain du Bourg fut pris en compte au point de vue de son entretien ce qui permis d'aménager les abords pour une utilisation par les scolaires

Avec la naissance de la section Rugby du PAC, la Mairie prit en compte la location de l'ensemble du terrain de Bréhelen.

#### Programme d'investissements

##### *a) Sports de plein air*

Le plan d'aménagement du complexe sportif de Trémaïdic, réalisé sans consultation des utilisateurs, prévoyait des terrains de basket ainsi que des cours de tennis dont personne ne prévoyait l'utilisation, ces activités étant pratiquement impossibles en plein air sous notre climat.

Après concertation avec les associations, il fut décidé de réserver ces terrains en priorité au football.

Trémaïdic, étant un peu isolé dans la nature, une salle-abri de 50 m<sup>2</sup> au sol fut construite pour per-

mettre l'accueil pendant et après les matches. Cette salle est en fait le siège du PAC.

Le terrain du Bourg étant trop sollicité, surtout en nocturne, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission, décida la réalisation d'un terrain d'entraînement éclairé en semi-stabilisé. Ce terrain, après quelques retards à la mise en service du à un manque de puissance du réseau EDF, rend actuellement de grands services.

Pour permettre l'accueil d'un maximum d'enfants au même endroit, pour faciliter les problèmes d'encadrement et assurer correctement l'entretien des autres terrains, un deuxième terrain en herbe vit le jour en mai 1982. Ce terrain après équipement d'une main courante sera mis en service en avril.

Sur avis des associations de football, Plouzané Athlétic Club et Amicale Laïque, la Municipalité prépare le terrain pour recevoir dans quelques années le cinquième et dernier terrain du secteur.

Lors de l'aménagement du complexe de Kerallan, il était prévu de réaliser un terrain de football, mais devant le problème posé par la



Complexe Sportif de Trémaïdic  
Au premier plan, Francis DANIELLOU



naissance de la section rugby du PAC, nous avons agrandi la surface engazonnée et créé un mini-terrain de football et un terrain de rugby règlementaire. Ces terrains ne sont pas drainés mais donnent satisfaction. Cet équipement a été réalisé plus tôt que prévu et un gros problème se pose : les vestiaires.

La solution définitive se trouve dans la construction du gymnase (mise en service prévue septembre 1984).

La solution de dépannage consiste à modifier un local du C.E.S. de Kerallan pour y faire 2 vestiaires et une douche.

Actuellement, la commission travaille sur le projet du gymnase de Kerallan qui devra résoudre les problèmes de salles mais également les problèmes de vestiaires liés aux terrains de football et de rugby.

#### Les équipements socio-culturels

Lors de la campagne électorale de mars 1977, la liste d'Union de la Gauche annonçait dans son programme la réalisation d'un foyer laïque municipal ainsi qu'un centre social.

Le plus gros de la population se trouvant dans le secteur de la Tri-



Foyer Laïque Municipal de Kerallan

#### b) Gymnases

Suite à la progression rapide des effectifs du C.E.S., le gymnase de Kroas Saliou s'est trouvé rapidement à la limite de la saturation. Nous avons une forte demande d'équipements en agrés (barre fixe, barre asymétrique,...) tant en scolaire que pour les besoins des associations.

Malgré l'ouverture de cette salle, deux gros problèmes subsistaient :

- La gêne créée aux riverains par les fêtes bruyantes du gymnase (bal, fest-noz, ... ) ;
- Le peu d'heures laissées au tennis.

Plusieurs réunions publiques furent programmées pour l'élaboration d'une solution de remplacement, ce qui donna naissance au projet de salle polyvalente de trémaïdic, équipement mis en service en mai cette année.

nité, mais dans le souci de préserver un centre de vie au Bourg, le Conseil Municipal décida de diviser le centre social en 2 parties

Le plus gros de la population se trouvant dans le secteur de la Trinité, mais dans le souci de préserver un centre de vie au Bourg, le Conseil Municipal décida de diviser le centre social en 2 parties : un équipement au Bourg, l'autre à la Trinité. 2 lieux d'implantation furent donc retenus :

- Kerallan pour le foyer laïque et le centre social de la Trinité ;
- Route du Trégor au Bourg pour l'autre partie du Centre Social.

Le foyer laïque et le centre social de la Trinité sont regroupés pour permettre une meilleure utilisation des deux équipements : le concierge (logement faisant partie du foyer laïque) sera commun aux deux équipements.

Les plans de ces trois équipe-



ments ont été réalisés en étroite collaboration avec les futurs utilisateurs.

Actuellement, le Foyer Laïque est terminé, le centre social du Bourg le sera début 1983, celui de la Trinité en Septembre 1983.

Les deux premières réalisations ne font que répondre à des besoins existants sur la commune depuis bien longtemps et seront par conséquent pratiquement saturées dès leurs mises en service.

### - LA CULTURE

#### 1°) L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

A PLOUZANE, plusieurs associations s'occupent d'actions culturelles. Cependant malgré toute la bonne volonté de ces associations animées par les bénévoles, elles ne peuvent pas tout faire, c'est pourquoi, dès septembre 1977, la Municipalité lança un projet d'école municipale de Musique. Les premiers cours de solfège débutèrent fin octobre avec une centaine d'enfants encadrés par quatre professeurs. L'année suivante, nous avons créé les cours d'instruments.

D'année en année, cette école a connu le succès et nous avons du créer en 1981 des cours d'adultes. Actuellement, 287 enfants et 48 adultes suivent ces cours, 66 heures d'enseignement sont dispensées chaque semaine par une quinzaine de professeurs. Depuis quelques années, les adhérents sont regroupés au sein

d'une association «école d'initiation musicale de PLOUZANE» qui en collaboration étroite avec la Municipalité assure l'efficacité de cette activité.

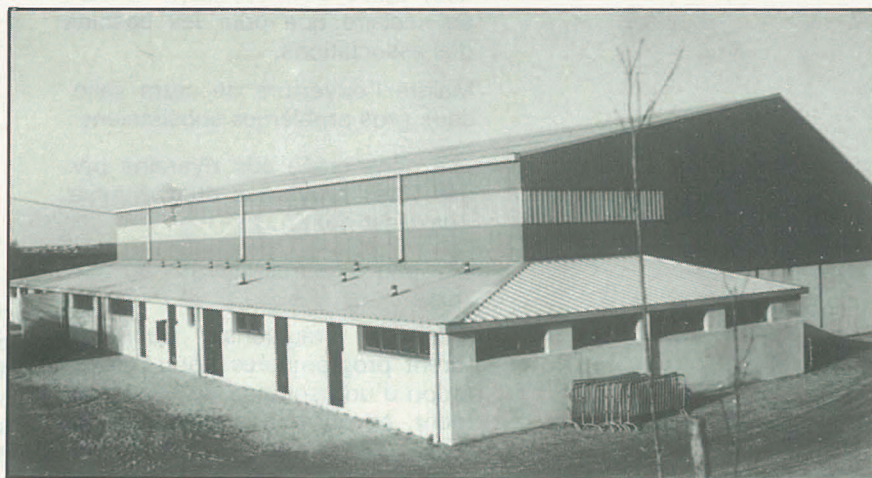
#### 2°) L'ECOLE MUNICIPALE DE DESSIN-PEINTURE

Des cours de dessin-peinture, sous la responsabilité d'une association, existaient depuis quelques années à PLOUZANE. Suite à des difficultés de fonctionnement rencontrées par cette association, en accord avec elle, la Municipalité décida en septembre 1981 de prendre les cours, sous une autre forme, à sa charge.

Par convention avec la ville de BREST, nous avons créé des cours animés par des élèves de terminale des Beaux-Arts, une centaine d'enfants ainsi qu'une quarantaine d'adultes ont suivi ces cours.

#### 3°) LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Les cours municipaux de musique et dessin-peinture ne pouvant pas exister éternellement dans des locaux scolaires, d'autres activités (théâtre, bibliothèque, cinéma...) devant se développer ou naître à moyen terme, la Municipalité travaille actuellement avec toutes les personnes concernées à l'élaboration du centre socio-culturel qui sera implanté dans la Z.A.C. de Castel Névez. Cet équipement devra également résoudre les problèmes d'accueil des habitants du secteur.



Le Gymnase de Trémaïdic



## 1°) EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PLEIN AIR

- le complexe sportif de Trémaïdic comportant :
  - 2 terrains football en herbe
  - 2 terrains de football en semi-stabilisé dont un éclairé
  - un terrain de pétanque, parking et abords du gymnase.
- Au Bourg, un terrain en herbe, bien qu'appartenant à la cure est géré par la Mairie.
- A Kroas-Saliou, un terrain de football en semi-stabilisé, un cours de tennis en plein air.
- A la Trinité, sur le plateau de Kérallan, un terrain de football en herbe, un terrain de rugby, un terrain de pétanque aux abords du Foyer Laïque Municipal et Centre Social.
- A Kéramazé : prochainement une aire de jeux et un terrain de football de quartier.

## 3°) EQUIPEMENTS SOCIO-CULTUELS

- Le Foyer Laïque municipal de Kérallan :
    - Des salles de réunions, des ateliers spécialisés : modelisme, poterie, vanneries, photo, atelier de travaux manuels d'enfants.
    - Une salle polyvalente de 350 m<sup>2</sup>, actuellement utilisée par le tennis de table (dans l'avenir cette activité se déroulera au nouveau gymnase de Kérallan). Cette salle recevra un équipement de projection et de sonorisation ce qui permettra une meilleure utilisation de l'équipement.
  - Le Centre Social de Kérallan comprend deux parties : la première réservée à la halte-garderie, la seconde aux associations et à l'animation.
- Cette dernière comprend au rez-de-chaussée des bureaux destinés



Madame DUVAL Notre Conseillère générale, s'intéresse aux travaux :  
Du Centre Social de La Trinité

## 2°) EQUIPEMENTS SPORTIFS

- le Gymnase de Kroas Saliou comprenant :
  - une salle de 800 m<sup>2</sup>
  - Une salle annexe de 315 m<sup>2</sup>
  - une salle spécialisée pour la lutte et la gymnastique artistique.
- le Gymnase de Trémaïdic composé d'une salle de 800 m<sup>2</sup> et de rangements et servant également aux fêtes
- En projet, le Gymnase de Kérallan.

aux associations ainsi qu'à l'action sociale, des salles de réunions, une cuisine ainsi qu'une salle de travaux pratiques.

- L'ancienne Poste rénovée servira de salle de réunions au rez-de-chaussée et de siège du Club Féminin à l'étage.
- La salle polyvalente de la Trinité réservée à l'école de la Trinité, ce qui est sa vocation première, sert en dehors des heures scolaires aux séances de danses, aux réunions et aux fêtes internes des associations.



# LES ASSOCIATIONS DANS LA COMMUNE

## L'ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Les PERLINS, FRIPOUNETS et TRIOLOS se retrouvent en clubs le samedi après-midi dans divers endroits de la Commune.

**Les Perlins :** de 6 à 8 ans

- Un club au Bourg, salle municipale
- Un club à la Trinité, salle polyvalente

**Les Fripounets :** de 8 à 11 ans

- Un club Salle du Gonio, La Trinité
- Un club à Kéropars, route du CNEXO, La Trinité
- Un club au Bourg, salle municipale

**Les Triolos :** de 11 ans à 14 ans

- Le vendredi à 17 h 30, salle municipale du Bourg

Les enfants se retrouvent ensemble et sont maîtres de leur temps de club, le jeu occupe une grande place et leur permet de faire l'apprentissage de leur vie en équipe. Ils apprennent à s'organiser et à prendre des responsabilités à leur niveau.

Tous les ans, le mouvement leur propose une campagne d'année dont le thème est pour 1982-1983 «Le cadre de vie». Les responsables sont attentifs à leur faire découvrir ce secteur de leur vie et à agir, cela par les journaux du mouvement.

L'A.C.E. veut leur permettre de découvrir Jésus-Christ au travers de leur vie de club et de leurs actions.

## ASSOCIATION CULTURELLE 83

Dans sa 9<sup>e</sup> année d'existence, elle assure trois ateliers au Bourg :

**Enfants : le Mercredi de 14 h à 18 h :** activités variées travaux manuels, marionnettes, cuisine, sorties cinéma, jeux : le programme, revu, se met petit à petit en place. Et théâtre enfants.

**Mardi de 14 h à 16 h 30 :** Peinture : des adultes se sont groupés pour «peindre en toute liberté». Ouvert à tous. Avec visite d'un peintre de temps en temps pour «corriger».

**Vendredi soir :** répétitions d'une pièce de théâtre par une troupe d'adultes. Trois manifestations annuelles :

- 1) Séance théâtrale en public en Mai
- 2) Bourse aux jouets pour tous les enfants de la Commune en Décembre
- 3) Mardi-gras et défilé pour tous les enfants de la Commune.

## AIDES FAMILIALES EN MILIEU RURAL

Le but de l'Association est d'apporter une aide matérielle et morale aux familles en difficulté à l'occasion de : naissance, maladie, fatigue, absence de la mère, surcharge de travail.

En mettant à la disposition des familles qui le désirent des travailleuses familiales qualifiées, l'Aide Familiale intervient dans la famille et le travail qu'elle est appelée à faire est celui d'une mère de famille : soin des enfants, ménage, cuisine, etc... Sont proscrits les gros travaux : planchers...

Cependant, en cas de naissance ou de maladie de la mère, la travailleuse familiale qui la remplace assume tous les travaux de la maison.

Pour obtenir une prise en charge, la famille présente un certificat médical. Les différentes caisses d'assurance maladie ou caisses d'Allocations Familiales prennent en charge ces journées en laissant à la famille une participation en rapport avec les ressources.

Des renseignements peuvent être donnés par la secrétaire de l'Association.

## AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque, foyer des jeunes et d'éducation populaire, met à la disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives.



Par son action, elle entend manifester sa fidélité à l'idéal laïque et à l'enseignement public en assurant à tous la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté d'expression pour permettre le développement d'une démocratie laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

Elle est ouverte à tous dans le respect des convictions individuelles. L'Amicale Laïque est affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement par l'intermédiaire de la Fédération des Oeuvres Laïques.

L'Amicale Laïque, avec ses 1100 adhérents jeunes et adultes répartis en 20 sections, fonctionne dans de bonnes conditions dans le Foyer Laïque Municipal mis à sa disposition par la Municipalité.

### Ce que vous propose l'Amicale Laïque

**1°) Ateliers du Mercredi :** Les Ateliers du Mercredi (14 h - 15 h 30) sont ouverts aux enfants de 5 à 8 ans. Les enfants apprennent à utiliser des matériaux ordinaires (cartons, boîtes, chiffon, farine, coquillages, bois, etc...) pour se fabriquer des jouets ou des objets décoratifs.

Ils emploient les ciseaux, la peinture, la colle... Nous leur lisons une histoire, puis ils créent des objets à partir du thème choisi.

Les ateliers sont encadrés par des mères et de jeunes adolescentes (11 et 12 ans).

**2°) Animation culturelle :** Dès la création du Foyer Laïque, une section «Animation Culturelle» s'est mise en place.

Son but n'est pas uniquement de faire venir des artistes de valeur au Foyer. Elle désire aussi faire participer le maximum de personnes à cette animation. En effet, chacun peut avoir accès à la culture qui ne doit pas être réservée à une élite, ni à de simples consommateurs.

Enfants et adultes sont capables, à tous niveaux, de création et de la mise en commun de toutes leurs connaissances et leurs savoir-faire.

Des habitants de **PLOUZANE** ont prêté des outils préhistoriques... Sans négliger l'effort des spécialistes, c'est donc une œuvre collective qui est présentée au public scolaire, mais aussi aux adultes.

La section est également ouverte à des animations à contenu purement scientifique : des projets sur la mer et l'astronomie sont envisagés.

**3°) Basket :** La section Basket qui voyait son effectif augmenter depuis quelques années, semblerait se stabiliser à 120 joueurs.

La préoccupation de la section est dans l'immédiat de faire participer les enfants aux sports et jeux collectifs.

Les enfants sont pris à l'âge de 8 ans et engagés en UFOLEP jusqu'à 13 ans filles et garçons (soit 10 équipes). Une équipe de cadettes et de cadets, ainsi qu'une équipe de seniors sont aussi engagées en FF-BB.

Il serait souhaitable que la section puisse engager aussi une équipe de seniors filles et cela pour la saison 83-84.

L'encadrement des jeunes joueurs est assuré pour les plus jeunes par les joueurs seniors et cadettes ainsi que quelques volontaires. Le transport pour les matches est assuré par les parents.

Tout l'encadrement est bénévole.

**4°) Chorale :** Depuis 1977, l'Amicale Laïque comporte une section chorale, ouverte aux adultes et animée, bien sûr, par des bénévoles. Il s'agit d'une chorale **POPULAIRE** réunissant des personnes qui ont, tout simplement, envie de chanter ensemble ; car il n'est pas nécessaire, pour participer, de connaître la musique.

Le répertoire, renouvelé en totalité chaque année, comporte des chants populaires tirés du patrimoine folklorique français et étranger, des œuvres classiques simples, des chants contemporains, des chants de la Renaissance etc... : un répertoire éclectique permettant à chacun de trouver beaucoup de plaisir à chanter soit des œuvres qu'il connaît et qu'il aime, soit des chants qu'il découvre et apprend à aimer. Beaucoup de plaisir à chanter et surtout, plaisir à partager avec tous les autres choristes ainsi que, de temps en temps, avec un public dans les rangs duquel se trouvent souvent de futurs choristes.

**5°) Cross :** Après une semaine de travail, un grand nombre de personnes recherche la détente. C'est ce que vous offre la section Cross de l'Amicale Laïque. Petits parcours d'abord très divers, aucun adepte n'en restera là et cherchera à en savoir plus, voir à atteindre les 20 km d'une traite. Ils participent à de nombreuses courses dans le Finistère.

Aussi, leur calendrier est très chargé ; vous pouvez les rejoindre le dimanche matin à 10 h au Foyer Laïque.

**6°) Danses «Folk» :** la section Danse «Folk» est ouverte uniquement aux adultes et les séances ont lieu le vendredi à 20 h 30 au Foyer Laïque.

Elle regroupe une trentaine de participants qui y viennent se détendre tout en apprenant des danses bretonnes (Basse et Haute Bretagne), des contre-danses anglaises, des danses des pays de l'Est...

**7°) Foot-ball :** Le Foot-ball est pour nous une source de plaisir et un moyen d'épanouissement. En aucun cas, le joueur n'est mis au service du foot-ball. Nous favorisons la prise en main de la pratique par les joueurs eux-mêmes (pas d'entraîneur-contremaître ni de président-patron).

Nous recherchons une pratique collective et offensive. Nous luttons contre la recherche du résultat à tout prix (tricherie, brutalité, anti-jeux), contre l'élitisme, la «championnisme» et toutes formes de pédagogie autoritaire type dressage.

- groupe enfants (7 à 12 ans) : une équipe benjamins et trois équipes poussins participent le samedi aux compétitions UFOLEP ;

- groupe détente (à partir de 16 ans) : une vingtaine de joueurs pratiquent le vendredi soir.

**8°) Gymnastique artistique :** La gymnastique Artistique se compose de plusieurs progressions avec les variantes suivantes :

1) Sol

2) Agrès (poutre, cheval d'arçons, barre fixe, barres parallèles, barres asymétriques).

La gymnastique Artistique est un sport complet pouvant être pratiqué à partir de 8 ans jusqu'à un âge indéterminé, moyennant un personnel d'encadrement volontaire, peut-être compétent, mais insuffisant vu le nombre d'adhérents.



Cette activité se déroule dans la salle spécialisée du Gymnase de Kroas Saliou.

**9°) Gymnastique Féminine :** La gymnastique féminine volontaire a pour but le développement et l'entretien du corps.

Les séances qui ont lieu au Foyer Laïque, sont rythmées en musique : exercices généraux d'assouplissement d'abord, exercices adaptés à chaque partie de l'organisme ensuite, relaxation enfin.

**10°) Hand-ball :** L'année 1982 aura vu les débuts officiel d'une nouvelle section de l'Amicale Laïque, ouverte à tous : LE HAND-BALL.

Ce sport collectif donne l'esprit d'équipe et le plaisir de l'effort dans la pratique d'un sport plus adapté aux enfants : taille du ballon, du terrain, des buts, etc...

LE HAND-BALL, est un des liens entre les jeux naturels des enfants et le sport proprement dit. Mais le Hand-ball, c'est aussi un vrai sport (rencontres, compétitions, ...).

Voilà pourquoi une équipe de bénévoles veut développer le Hand-ball dans la Commune.

### **LE HAND-BALL à PLOUZANE... ça EXISTE !... de 8 ans à... ?**

**11°) Modélisme :** La section Modélisme de l'Amicale Laïque propose aux enfants à partir de 10 ans et aux adultes, la construction de maquettes, bateaux en bois ou en plastique, planeurs, avions moteur vol circulaire et radiocommande, boomerangs, cerf-volants.

Nous préparons également des concours, des expositions.

L'intérêt du modélisme exige : ordre, méthode, soin. Si l'on possède ces qualités, c'est parfait, si l'on ne les possède pas, le modélisme peut vous aider à les acquérir.

En fabriquant soi-même un modèle réduit, chacun fait l'apprentissage de connaissances vraies.

52 adhérents (44 enfants et 8 adultes) - renseignements le dimanche matin de 9 h 00 à 11 h 30 au Foyer Laïque Municipal.

**12°) Pétanque :** La section Pétanque de l'Amicale Laïque ne participe pas aux championnats officiels de la Fédération Française de Pétanque. C'est une section pétanque-loisir, ouverte à tous les habitants de la Commune, hommes femmes et enfants, qui désirent jouer et s'amuser en lançant la Boule.

Tous les lundis soirs, les membres de la section se réunissent au Foyer Laïque à partir de 17 h 30 pour une soirée pétanque ou pour une partie de cartes lorsque le temps n'est pas clément.

La saison 1983 se déroulera dans le cadre UFOLEP soit en rencontres amicales, soit en rencontres qualificatives pour le critérium départemental UFOLEP. Rendez-vous à tous les volontaires au Foyer Laïque.

**13°) Philatélie :** La section Philatélie de l'Amicale Laïque a déjà trois ans d'existence. La passion des timbres réunit, chaque dimanche matin de 10 h 30 à 12 h, en alternance à l'école du Bourg et au Foyer Laïque, une vingtaine de participants.

Grâce au concours de quelques parents, les jeunes apprennent à organiser leurs collections, à soigner, ranger et classer leurs timbres par pays ou par thème.

Ils peuvent échanger leurs doubles et bénéficier de conseils pour l'achat de matériel philatélique le mieux adapté à leurs besoins.

Une première ébauche de documentation leur permet de découvrir que les timbres, à travers les illustrations, sont un peu plus que de belles images car il font connaissance avec des hommes et des femmes, des sites géographiques, des événements historiques, des pays... En bref, il se forment une culture générale.

Nous avons beaucoup d'idées à mettre en pratique, quelques modestes moyens grâce à l'Amicale Laïque et aux écoles publiques, assez peu de temps pour tout faire... alors joignez-vous à nous.

**14°) Photo :** 25 personnes participent aux activités de la section :

- initiation au développement films noir et blanc et tirage sur papier ainsi que le tirage couleur sur papier à partir de diapositives ;

- rencontres mensuelles de critiques d'images, confrontations d'idées, discussions diverses ;

- sorties collectives trimestrielles de prises de vues sur un thème.

La section dispose d'un laboratoire très bien aménagé au Foyer Laïque équipé de 3 agrandisseurs pour le noir et blanc, 1 agrandisseur pour la couleur, le matériel nécessaire au tirage couleur.

Pour l'année 1983, l'objectif sera d'orienter les activités vers les jeunes par une approche de la photo.

**15°) Peinture sur soie :** Dernière née des sections de l'Amicale Laïque, cette activité a su rapidement passionner une quinzaine d'adeptes qui confectionnent écharpes, coussins, etc... dans un climat chaleureux. Cette section fonctionne le lundi de 20 h 30 à 22 h au Foyer Laïque.

**16°) Poterie :** La section Poterie de l'Amicale Laïque propose à ses adhérents (45 enfants, 6 adultes) 2 séances : le mardi de 20 h 30 à 22 h et le mercredi de 14 h à 15 h 30 dans un local parfaitement adapté à cette activité.

Des adultes bénévoles assurent l'encadrement des enfants. Toutes les techniques du travail de la terre sont proposées : travail au colombin, en plaques, au tour à pied et au tour électrique, ainsi que les différentes formes d'émaillage : engole, oxyde, couverte, au pinceau, à la brosse, au tremper, au pistolet.

Le four actuel facilite le travail et la surveillance de la conduite toujours délicate des cuissous.

**17°) Tennis :** Depuis 6 ans, la section Tennis permet à de nombreux Plouzanéens de pratiquer leur sport favori. L'ouverture, en 1982, du nouveau gymnase de Trémaudic élargit les possibilités d'utilisation. Environ 250 personnes pratiquent de façon régulière :

a) dès l'âge de 11 ans, les jeunes peuvent s'initier au tennis grâce à l'aide bénévole de 6 éducateurs. Certains d'entre eux rencontrent d'autres jeunes de la région brestoïse en compétition UFOLEP et F.F.T.

b) depuis peu, les adultes peuvent aussi envisager de s'initier à la pratique de ce sport.

c) une centaine de joueurs participent aux divers championnats mis en place par l'UFOLEP, la F.S.G.T. et la F.F.T. Dans le cadre des loisirs, il est toujours possible de participer à des tournois internes méthodiquement organisés.



La section Tennis est en bonne santé et le projet d'implantation d'un 3<sup>e</sup> gymnase à Kerallan nous permet d'envisager les prochaines saisons avec optimisme. Nous remercions ici tous les amicalistes qui consacrent du temps à faire en sorte que le tennis ne soit pas seulement un produit consommable mais un lieu de rencontre et d'amitié.

**18°) Tennis de table :** Le Tennis de Table à Plouzane a 12 ans d'existence.

A partir de 8 ans, tous les «jeunes» peuvent s'initier ou se perfectionner dans ce sport au cours de séances se déroulant au «Foyer Laïque» : le mercredi de 10 h à 12 h ; tous les mercredis après-midi et tous les soirs de 17 h 30 à 19 h 30, suivant des groupes de niveau. Le championnat «Jeunes» comprenant 5 équipes évolue essentiellement le samedi après-midi et le dimanche matin.

Les compétitions adultes se déroulent en principe en soirée à partir de 20 h 30.

**19°) Rotin - Ateliers du Jeudi :** Ces sections fonctionnent aux mêmes heures le jeudi après-midi (14h à 17h) dans l'atelier mis à leur disposition au Foyer Laïque. Une bonne vingtaine de femmes participent aux différents travaux de rotin (fabrication de corbeilles, paniers) et fabriquent des objets divers pour garnir un stand à la kermesse et permettent des échanges d'idées, sortent les gens de leur anonymat dans un esprit de partage et de camaraderie.

## CANOË KAYAK CLUB PLOUZANÉ



Depuis deux années déjà, le club de Canoë-Kayak de PLOUZANE propose un loisir qui est à la fois un sport et une initiation à la construction plastique. Il permet la découverte de la rivière et du littoral.

Les activités en rivière vont de l'apprentissage jusqu'à l'eau vive. Les nouveaux arrivés sont initiés sur eau plate (lacs, mer d'huile). Puis, peuvent venir les premières promenades sur les abers et le canal de Nantes à BREST. Tous peuvent ainsi accéder à la rivière sportive, où les disciplines sont la descente et le slalom, sur des cours d'eau tels que l'Elorn, la Doufine, le Stangala, l'Ellé, le Scorff...

PLOUZANE est une commune en bord de mer. Profitant de cette situation, nous pratiquons des randonnées le long des côtes, ainsi que le kayak surf sur les vagues.

Cette année 1983, en liaison avec la J.O.C., le C.K.C. participera à la mise en place et à l'animation des camps d'été pour les jeunes Plouzanéens.

Pour les années à venir, le club a des rêves : séjour dans le Massif Central, et pourquoi pas à Kilrush en IRLANDE ?

## CLUB FÉMININ



Le Club Féminin de PLOUZANE existe depuis 10 ans. Son but est d'accueillir les femmes restant au foyer, en leur donnant les moyens de se retrouver pour discuter, exécuter des travaux de couture, tricot, broderie, peinture sur soie et tissus.

Le club organise également des séances de cuisine, d'émaux, ainsi que des sorties lorsque le temps le permet.

Le club est ouvert tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h. Toutes les personnes intéressées par ces activités peuvent prendre contact avec les responsables.

## CLUB DES RETRAITÉS ET DU 3<sup>e</sup> AGE



L'Association a été officialisée en décembre 1977 et accueille les personnes des deux sexes qui recherchent un contact et une détente, une fois par semaine pour le moment, en attendant de pouvoir bénéficier de l'occupation des locaux du Centre Social du Bourg.

Le mercredi, de 14 h à 17 h, les jeux de société y vont bon train, pendant que les plus courageux participent à une séance de gymnastique.

Durant l'année, des sorties en car sont organisées et permettent aux membres de l'association de découvrir certaines régions de France. Le club a également créé des sections pour la marche à pied, le cyclisme.

Les nouveaux arrivants seront très bien accueillis : Gens qui avez atteint l'âge de la sagesse, le club des Retraités et du 3<sup>e</sup> Age vous attend !

## COMITÉ DES LOISIRS

Le COMITE DES LOISIRS, créé le 17 septembre 1957, par M. KERMARREC, est une association composée de bénévoles soucieux de distraire, par ses nombreuses activités, entre autres : Noël des enfants, sortie des



cheveux d'argent, et nos traditionnels «Loto», ouverts à tous, toutes les personnes de la Commune, quelques soient leurs idées.

Car si, au Comité des Loisirs, il n'y a pas de cotisation, nous acceptons toutes les personnes volontaires susceptibles d'apporter par leurs idées de nouvelles activités qui demandent à être encore plus variées.

## CSF : CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

Dans la C.S.F., les familles de travailleurs, usagères et consommatrices s'organisent pour agir collectivement dans leur cadre de vie selon des secteurs spécifiques :

- \* petite enfance
- \* formation permanente
- \* entraide scolaire
- \* consommation
- \* habitat et environnement
- \* aide et information familiales, etc...

## DANSE CLASSIQUE

Cet enseignement est assuré par l'atelier chorégraphique de l'École Nationale de Musique de BREST.

Les cours, enseignés comme sport culturel, degré préparatoire, ont pour but d'initier les enfants à la danse. Ceux qui ont des dispositions pour cet art, peuvent continuer à BREST. Ces cours s'adressent aux enfants à partir de 6 ans.

## DANSE MODERNE



L'Association de Danse Moderne et de Gymnastique Féminine de PLOUZANE regroupe 2 sections.

La section Danse s'adresse à un large public de 6 à 70 ans, homme ou femme, aimant danser, se défouler, à

l'occasion se muscler sur des musiques de tous horizons. Ces cours sont assurés par 2 jeunes animateurs dynamiques.

La section Gymnastique est ouverte à toutes les femmes (jeunes ou moins) désirant une musculation et surtout un grand défoulement dans une sympathique ambiance.

Cette association est animée par des personnes ouvertes aux suggestions et répondant à toutes questions, il y règne une agréable et sympathique gaieté sous le signe du sport.

## DESSIN - PEINTURE

L'École Municipale de Dessin-Peinture, créée en 1981, a pour but de permettre aux élèves inscrits dans ces ateliers d'acquérir une sensibilisation très ouverte aux langages plastiques (dessin-peinture) permettant une approche des pratiques, et une meilleure compréhension de la création artistique en général et plus particulièrement contemporaine.

Ces cours sont dispensés par des élèves de terminales de l'école des Beaux-Arts de BREST.

## ÉCLAIREUSES - ÉCLAIREURS

Le mouvement «Eclaireuses et Eclaireurs de FRANCE», seul mouvement de scoutisme laïque en FRANCE, accueille des filles et des garçons de 6 à 20 ans. C'est un mouvement d'éducation.

Depuis octobre 1982, création d'une unité «Lutins» et une unité «Louveteaux» accueillant des enfants de 6 à 11 ans encadrés par des responsables bénévoles.

Pour la rentrée 1983, prévision de créer 1 groupe «Eclaireurs» (12 - 15 ans).

Local : ancienne école de La Trinité.

## F.N.A.C.A.

LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE



(F.N.A.C.A.), la seule spécifique aux Anciens Combattants d'AFN, créé en 1968 par des Anciens Combattants d'AFN et pour des Anciens Combattants d'AFN. La section de PLOUZANE est partie intégrante du Comité de la Communauté Urbaine de BREST.

ses buts :

\* agir et permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des Anciens Combattants et Algérie, Maroc et Tunisie

Tunisie

\* renforcer leurs liens de camaraderie et de solidarité

\* œuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars 1962, fin de la guerre en Algérie.

Pour prendre contact avec les Responsables, s'adresser à la Mairie.

l'organisation matérielle de l'Ecole : inscriptions, répartitions des élèves, recherche des enseignants, réunions des professeurs, contacts parents-professeurs, etc... Municipalité et Association œuvrent ensemble pour rechercher les meilleures formules afin que l'enseignement musical soit largement ouvert à tous, tant sur le plan pécuniaire que sur celui de la pédagogie, une pédagogie que les responsables ont voulue active afin de susciter et de soutenir l'intérêt des enfants et... des adultes pour la Musique.

L'Association s'est également donné pour mission l'animation musicale de la commune : plusieurs concerts sont prévus au cours des prochains mois, comportant, pour certains d'entre eux la participation du tout jeune Ensemble Instrumental créé cette année et composé d'élèves et d'anciens élèves de l'Ecole, ainsi que de quelques adultes, musiciens amateurs.

Dans le cadre de l'Association, il existe également, depuis le début de l'année scolaire 1982, une chorale d'enfants de 6 à 12 ans.

## J.O.C. - J.O.C.F.

Mouvement national et international, une section locale s'est montée à PLOUZANE début 1982.

La J.O.C., c'est le mouvement des jeunes du monde ouvrier de 14 à 25 ans, qu'ils soient au travail, scolaires, chômeurs ou apprentis. Tout d'abord, un jeune y trouve des copains et copines avec qui il s'organise et équipes suivant les âges et les situations. Puis, il y discute de tout ce qui fait sa vie de jeune : loisirs, travail, école, chômage, quartier... Lorsque quelque chose ne va pas, l'équipe en discute et cherche les moyens d'agir pour changer les situations.

Le mouvement nous donne des moyens pour agir avec nos copains et copines et nous aide à découvrir un sens à notre vie. La J.O.C. nous provoque à changer la vie.

## MUSIQUE

Créée en 1977, à l'initiative des élus municipaux et de quelques personnes conscientes de la nécessité de promouvoir l'enseignement de la musique, l'Ecole Municipale de Musique compte, en 1983, 300 élèves de 8 à 18 ans, ainsi que près de 50 adultes.

Parallèlement à un enseignement théorique comportant six années, des cours d'instruments se sont successivement mis en place : accordéon, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, orgue, percussions, piano, violon. Une Association, l'ECOLE D'INITIATION MUSICALE, a pris en charge, depuis trois ans,

## P.A.C.

Le P.A.C. (PLOUZANE ATHLETIC CLUB) est un club omnisports régi par la Loi de 1901, pratiquant 3 disciplines : le foot-ball, le volley-ball, le rugby.

Toute autre activité est envisageable sous les couleurs du P.A.C. à condition que des responsables capables d'assurer un encadrement technique se fassent connaître et que la discipline proposée ne soit pas pratiquée dans une autre association de la commune.

Ce que vous propose le P.A.C.



1°) **FOOT-BALL** : une des sections les plus importantes de la ligue de l'Ouest de Foot-ball comportant 445 licenciés qui se répartissent de la façon suivante :

- 23 débutants, 57 poussins, 82 pupilles, 69 minimes, 44 cadets, 32 juniors, 84 seniors, 26 vétérans, 28 féminines.

L'encadrement est assuré par 85 bénévoles (dont 30 joueurs). La section Foot-ball comporte donc plus de 500 personnes au total. La porte est largement ouverte à tous les jeunes de PLOUZANE (garçons et filles) âgés de 7 ans et plus au 1<sup>er</sup> août de l'année en cours. Les inscriptions ont lieu de la mi-juin à la mi-septembre à des dates précises qui paraissent dans la presse locale.

Les entraînements se déroulent :

- les mercredis après-midi pour les débutants, pupilles et poussins,
- les mardis pour les minimes,
- les mercredis et vendredis pour les cadets,
- les jeudis pour les féminines,
- les mardis et jeudis pour les juniors et seniors,
- les vendredis pour les juniors absents en cours de semaine.



Les compétitions ont lieu :

- le samedi après-midi pour les débutants, poussins et pupilles,
- le dimanche matin, pour les minimes, cadets, juniors, seniors E et féminines,
- enfin, tous les dimanches au Stade Municipal de Trémaudic, en alternance, seniors D et B et seniors C et A à partir de 13 h 00.

Les responsables de la section invitent tous les amoureux du ballon rond de la Commune à venir nombreux supporter les différentes équipes et en particulier l'équipe A qui joue à un niveau intéressant : la Division Régionale d'Honneur,

Vous y trouverez une ambiance sympathique et la certitude de pouvoir admirer un foot-ball de bonne qualité. Simple distraction pour les uns, goût de l'effort et esprit de compétition pour les autres, telles sont les principales motivations que nous cherchons à développer chez nos joueurs.



**2°) RUGBY :** En créant une section RUGBY au P.A.C., les dirigeants se sont démarqués des autres clubs du Finistère en s'engageant dans la voie difficile de la formation des jeunes.

Ils ont estimé en effet que nulle politique sportive à long terme ne peut-être engagée si elle ne s'appuie pas sur une base jeunes joueurs.

Suivant cette idée, le club est engagé uniquement en Championnat de Bretagne des écoles de Rugby dans les catégories poussins, benjamins et minimes.

Pour la saison 83-84, sera engagée une équipe Cadets qui devra affronter les équipes correspondantes des meilleurs clubs de Bretagne.

Les entraînements se déroulent tous les samedis après-midis, terrain de Kérallan à La Trinité.

Considérant également que le club était un lieu de rendez-vous privilégié pour les joueurs, les dirigeants ont essayé avec succès, d'organiser certaines manifestations et déplacements :

- a Minehead en Angleterre en février 82, à Paris en mars 83 pour le match du tournoi des V nations FRANCE/PAYS DE GALLES,

- réception des Anglais en octobre 82 à PLOUZANE.

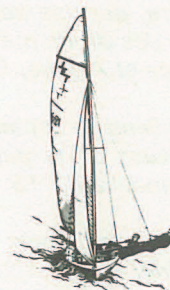


**3°) VOLLEY :** La section PAC Volley Ball est animée par cinq équipes 3 masculines et 2 féminines. Elles sont engagées simultanément en championnat et en coupe FSGT.

Les matches ont lieu en semaine le mardi ou le jeudi au gymnase de Kroas Saliou à partir de 20 heures.

Le club organise tous les ans son tournoi interquartiers début mai. Pour l'année 1983, il aura lieu le 7 mai. Les personnes intéressées par cette activités peuvent déjà venir s'inscrire les jours précédemment cités.

## PLAISANCIERS



L'A.P.D.D. vit le jour en avril 1974, elle est née de la conjonction de deux causes : l'essor de la plaisance qui devenait une pratique à la portée de tous et l'inorganisation des structures d'accueil de ces nouveaux navigateurs.

Après bien des péripéties en 1978, elle signait avec la municipalité de PLOUZANE, une convention qui la rendait responsable de la police du plan d'eau du Dellec et de la gestion des mouillages.

L'A.P.D.D. offre gratuitement à ses adhérents une zone d'hivernage (Batterie du Dellec) et divers matériels tels que remorque, etc...

Pour obtenir l'autorisation de mouillage au Dellec, il suffit de s'inscrire sur la liste d'attente à la Mairie de PLOUZANE, puis de s'adresser aux responsables de l'A.P.D.D. Deux cas peuvent alors se présenter :

- une place correspondant à la longueur du bateau étant disponible, elle sera attribuée immédiatement
- dans le cas contraire, un emplacement sera désigné en dehors des mouillages organisés.

Il est à noter que l'Association organise chaque année la Fête du Dellec le week-end de la Pentecôte.

## PLOUZANÉ - KILRUSH

Pourquoi PLOUZANE est-elle jumelée avec KILRUSH ?

En raison de SANE, fondateur de PLOUZANE (paroisse de SANE), né en Irlande, selon la tradition populaire. Les récits hagiographiques du XVI et XVII siècles l'identifient à SENAN, évêque d'Irlande, né en 488 à MOLOUGHA, à quelques kilomètres de KILRUSH sur la rive droite du SHANNON et mort le 1<sup>er</sup> mars 564 ; sa tombe se trouve dans l'île de SCATTERY, juste en face de KILRUSH dna l'estuaire du SHANNON.

Notre Association PLOUZANE-KILRUSH s'est fixée pour but, selon ses statuts, de favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux avec la ville jumelle de KILRUSH et d'organiser ou de favoriser les rencontres, visites ou séjours des délégations de la ville jumelle.



L'Association PLOUZANE-KILRUSH est une section locale autonome de l'Association BRETAGNE-IRLANDE qui fédère les villes bretonnes jumelées avec des villes irlandaises (une trentaine en 1982) et notamment négocie chaque année avec la Compagnie Maritime Brittany-Ferries une convention tarifaire.

A KILRUSH, nos cousins irlandais ont créé l'association jumelle «KILRUSH-PLOUZANE TWINNING ASSOCIATIONS».

L'Association PLOUZANE-KILRUSH est ouverte à tous.

## PLOUZANÉ PÉTANQUE



«PLOUZANE-PÉTANQUE», club du Secteur II, est affiliée à la F.F.P.J.P.

Son siège se situe «Au Bon Accueil» à Coatuélen, route de BREST.

On y organise chaque année plusieurs concours officiels sur les terrains de la Commune, dans toutes les catégories : seniors, féminines, juniors, cadets et minimes.

Pour y adhérer, prendre contact avec les responsables. Une licence assurance vous sera établie sur fourniture d'une photo d'identité.

## SKOL GOUREN

Le Skol-Gouren Plouzané pratique la lutte bretonne, sport celtique ancien.

Il possède un effectif d'une soixantaine de lutteurs depuis la catégorie Poussins à Seniors. L'entraînement est assuré par 6 moniteurs bénévoles, il comporte plusieurs séquences axées sur la culture physique, la gymnastique et la technique de lutte elle-même.

De nombreuses compétitions, rencontres inter-clubs, entraînements de masses, challenges par équipes, tournois et championnats se déroulent tout au long de la saison.

Ce sport est conseillé aux enfants timides qui acquièrent ainsi rapidement la confiance en eux-mêmes et paradoxalement, il réussit également très bien aux impulsifs qui se défoulent au combat et retrouvent alors équilibre et self contrôle.

Les entraînements se font au gymnase de Kroas Saliou

## UNION CYCLOTOURISTE

Association créée en 1975 et affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme a pour but :

- l'initiation au cyclotourisme pour toutes personnes des deux sexes et en dehors de tout but lucratif
- la découverte des petites routes, des sites sauvages et inattendus pour les amoureux de la petite reine et aussi d'efforts gratuits et denses
- de rencontrer l'amitié, l'entraide et la bonne humeur au sein des groupes cylos
- de participer aux sorties dominicales, aux randonnées, brevets, concentrations réunissant les amis de la bicyclette.

**Activités permanentes :** sorties dominicales du dimanche matin, sorties du mardi après-midi pour la section féminine.

«La bicyclette est un instrument de liberté et de santé».



## VÉLO-CLUB

Le V.C. Plouzané adhère à la Fédération Française de Cyclisme.

**Activités du Vélo-Club**

- école de cyclisme
- participation aux compétitions cyclistes
- contrôle technique des compétitions.

**Ecole de cyclisme**

Accueille les jeunes filles et garçons âgés, de 10 à 13 ans et fonctionne le dimanche matin de 9 à 12 heures.

**Participation aux compétitions cyclistes**

Les filles et garçons sont classés en catégorie : minimes (14 ans), cadets (15 et 16 ans), juniors (17 et 18 ans), seniors (19 ans et plus), cyclo-sportifs (19 ans et plus), vétérans (35 ans et plus).

**Contrôle technique de compétitions**

Assure le contrôle technique d'environ d'une dizaine d'épreuves par an réparties sur PLOUZANE - LOC-MARIA - PLOUMOGUER.

**Renseignements pratiques**

- réunion mensuelle du club tous les troisième vendredi de chaque mois, à 20 h 30, à la Salle Municipale du Bourg.



## OFFICIERS-MARINIERS

Une section locale des Officiers-Mariniers, rattachée à l'Association des Officiers-Mariniers du Nord-Finistère, elle-même rattachée à la FEDERATION NATIONALE DES OFFICIERS-MARINIERS est née à PLOUZANE le 19 novembre 1978.

Le but de cette section locale est :

- de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les différents retraités de la «Royale» et de leurs veuves domiciliées à Plouzané et à Locmaria.

- de permettre au plus grand nombre possible d'adhérer à la FEDERATION NATIONALE DES OFFICIERS-MARINIERS dont le but est de défendre les intérêts moraux et matériels de ses adhérents.

Les Officiers-Mariniers non encore adhérents qui désirent rejoindre la section peuvent contacter les membres du bureau.

## VIE LIBRE

La section Vie Libre de PLOUZANE est une équipe d'hommes et de femmes qui comprend ce drame qu'est l'alcoolisme pour l'avoir vécu dans leur entourage direct.

Ils sont sortis de ce grave problème par l'aide d'autres buveurs guéris et maintenant, ils sont au service des autres avec toute l'amitié et la discrétion qui s'impose.

Vous qui avez des problèmes, n'hésitez pas à les rencontrer !

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Aides ménagères** aux personnes âgées : Mairie

**Aide sociale** : Centre Communal d'Action Social (B.A.S.) - Mairie

**Allocations Familiales** : Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère - rue Portzmoguer à BREST - permanence le lundi après-midi en Mairie

**Assainissement** : Communauté Urbaine de BREST

**Caisse des Ecoles** : Mairie

### Construire

*Votre terrain est-il constructible ?*

Pour le savoir, consultez le Plan d'Occupation des Sols affiché en Mairie.

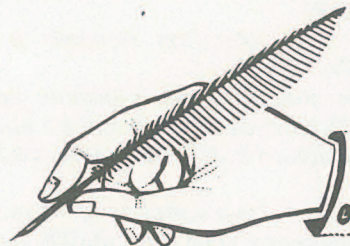
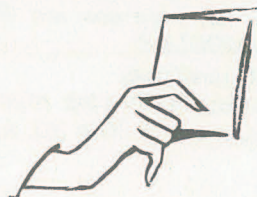
**CERTIFICAT D'URBANISME** : pour connaître la situation d'un terrain par rapport au règlement d'urbanisme. Demande à déposer en Mairie.

**PERMIS DE CONSTRUIRE** : demande à déposer en Mairie en 5 exemplaires.

**Demandeurs d'emploi** : Inscription et pointage en Mairie

**Eau** : Communauté Urbaine de Brest - rue de Coat-Ar-Guéven ou association syndicale autorisée d'adduction d'eau de Plouzané (Président : J. JEGOU - Langoulian - Plouzané).

**Emploi** : A.N.P.E. - rue de l'Observatoire - Brest. Permanence mensuelle en Mairie.



**Impôts** : Paiement des impôts = Percepteur de St-RENAN - rue des Ecoles - St-RENAN

Se renseigner sur les impôts sur le revenu, sur les impôts locaux : Centre des Impôts de Brest Ponant - Hôtel des Impôts - rue Duquesne - Brest.

**M.S.A.** : Mutualité Social Agricole : permanence le jeudi après-midi

**Ordures ménagères** : Pour les nouveaux habitants d'une construction neuve, les bacs sont à retirer en Mairie.

**Percepteur** : Permanence le 2<sup>e</sup> mercredi matin du mois.

**Santé** : consultation de nourrissons le 3<sup>e</sup> mardi matin du mois en Mairie.

**Social** : Assistante sociale : Centre de Médecine Préventive, rue Alsace-Lorraine à Brest - Permanence en Mairie le jeudi après-midi.

**Transports scolaires** : sur la commune : Mairie  
sur Brest : C.T.C.U.B.

**Voirie** : Communauté Urbaine de Brest. Demandes d'alignement, réclamations par l'intermédiaire de la Mairie.



# SERVICES COURANTS EN MAIRIE

## EXTRAITS D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE OU DE DÉCÈS

Ils sont délivrés gratuitement (frais d'expédition en cas de demande par correspondance) par la mairie de la commune du lieu de naissance (de mariage ou décès). Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au service central de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères, B.P. 1046, 44035 NANTES CEDEX.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions se font à la mairie sur présentation du livret de famille, toute l'année mais ne prennent effet qu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. Doivent se faire inscrire les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février de l'année considérée. La carte d'électeur est délivrée par la suite.

## CERTIFICAT D'HEREDITE

Etablis après décès, ils sont aussi appelés certificats de propriété ou actes de notoriété. Ils sont délivrés gratuitement par la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt ou de l'un de ses héritiers, si la somme à percevoir n'excède pas 5 000 F. Au-delà s'adresser à un notaire ou au greffe du tribunal d'instance. Présenter le livret de famille de la personne décédée.

## CERTIFICATS DE VIE - PROCURATION

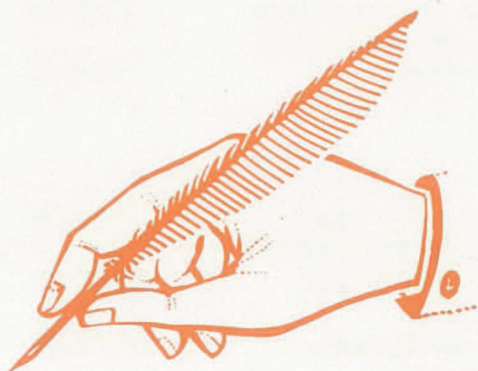
Etablis gratuitement par la mairie du domicile. Se munir du titre de pension, du carnet de quittance, du livret de famille du pensionné ou d'un acte de naissance s'il s'agit d'un célibataire.

## LEGALISATION DE SIGNATURE

S'adresser à la mairie du domicile muni d'une pièce d'identité portant la même signature que celle à légaliser (formalité gratuite).

## NAISSANCES

La déclaration de la naissance d'un enfant est obligatoire. Elle doit se faire dans les 3 jours (4 jours si le 3<sup>e</sup> jour est férié) qui suivent le jour de la naissance à *la mairie du lieu d'accouchement*.

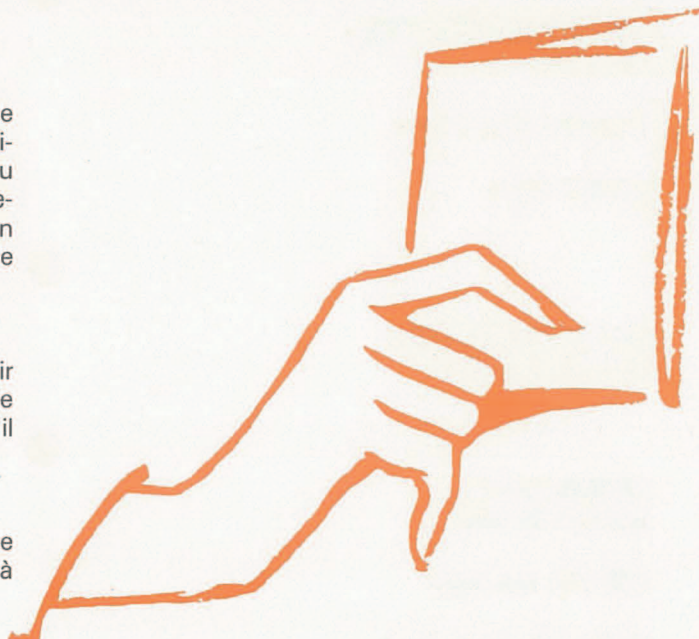


## MARIAGES

La mairie choisie pour le mariage ne peut-être que la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs conjoints. Les pièces à fournir : extrait d'acte de naissance, certificat médical prénuptial, attestation de domicile; sont à déposer en mairie trois semaines au moins avant la date du mariage. Ce délai est nécessaire pour la publication des bans.

## DÉCÈS

La déclaration de décès est obligatoire. Elle doit être faite dans un délai de 24 heures à la mairie du lieu du décès. Se munir du certificat médical constatant le décès et du livret de famille du défunt.



## ETABLISSEMENT DES CARTES D'IDENTITE

Les demandes se font à la Mairie sur présentation du livret de famille, éventuellement de l'ancienne carte, de 2 photos d'identité récentes, d'un timbre fiscal (actuellement de 100 F) que vous trouvez dans les bureaux de tabac de la Commune. Votre carte d'identité vous sera délivrée 5 jours environ après le dépôt de la demande.

## ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS

Les demandes se font à la Mairie sur présentation du livret de famille, de la carte d'identité, de deux photos d'identité récentes, d'un timbre fiscal (actuellement de 315 F).

## FICHES D'ETAT CIVIL

Elles sont délivrées gratuitement par la Mairie, sur présentation du livret de famille.



## VOTRE SANTÉ A PLOUZANÉ

### MEDECINS :

Groupe Médical : Docteurs NICOLAS  
L'HELGOUALCH, TANGUY, LE MEUR  
Monsieur ROBET

13, rue des Myosotis 45.24.90  
La Trinité  
Route de La Trinité 89.44.27  
Bourg de PLOUZANE

### DENTISTES :

Groupe dentaire :

QUERE Stéphane

Mme TRAN-VAN-GELEBART

Route de Brest 45.85.11  
La Trinité  
20, rue Jeff le Penven 45.93.64  
ZAC de Castel Névez  
1, route de La Trinité 89.42.01  
PLOUZANE

### KINESITHERAPEUTES :

GESTIN

RENOU Jean-Pierre

BINET Alain

Rue du Cloître 89.44.81  
PLOUZANE  
9, rue des Myosotis 45.63.59  
La Trinité  
15, route de Brest 49.02.31  
La Trinité

### ORTHOPHONISTE :

GICQUEL Gilbert

9, rue des Myosotis 45.63.59

### INFIRMIERES :

BOSIO Mireille

CRENN Monique

DONVAL Marie-José

FERRON Denise

LE GOFFE J.

VEYSSEYRE Rozenn

SALAUN Christine

2, rue des Eglantines 45.85.06  
La Trinité  
Coat Edern 45.86.94  
La Trinité  
Allée St-Pol-Roux 45.80.07  
La Trinité  
3, allée de la Penfeld 89.44.65  
PLOUZANE  
Coat Edern 45.86.90  
La Trinité  
Allée, Auguste-Dupuy 49.56.56  
ZAC de Castel Névez  
Kersalaun 49.55.47

### PHARMACIES :

Pharmacie  
HETET-RAGUENES  
Pharmacie NEDELEC

Pharmacie SERRE

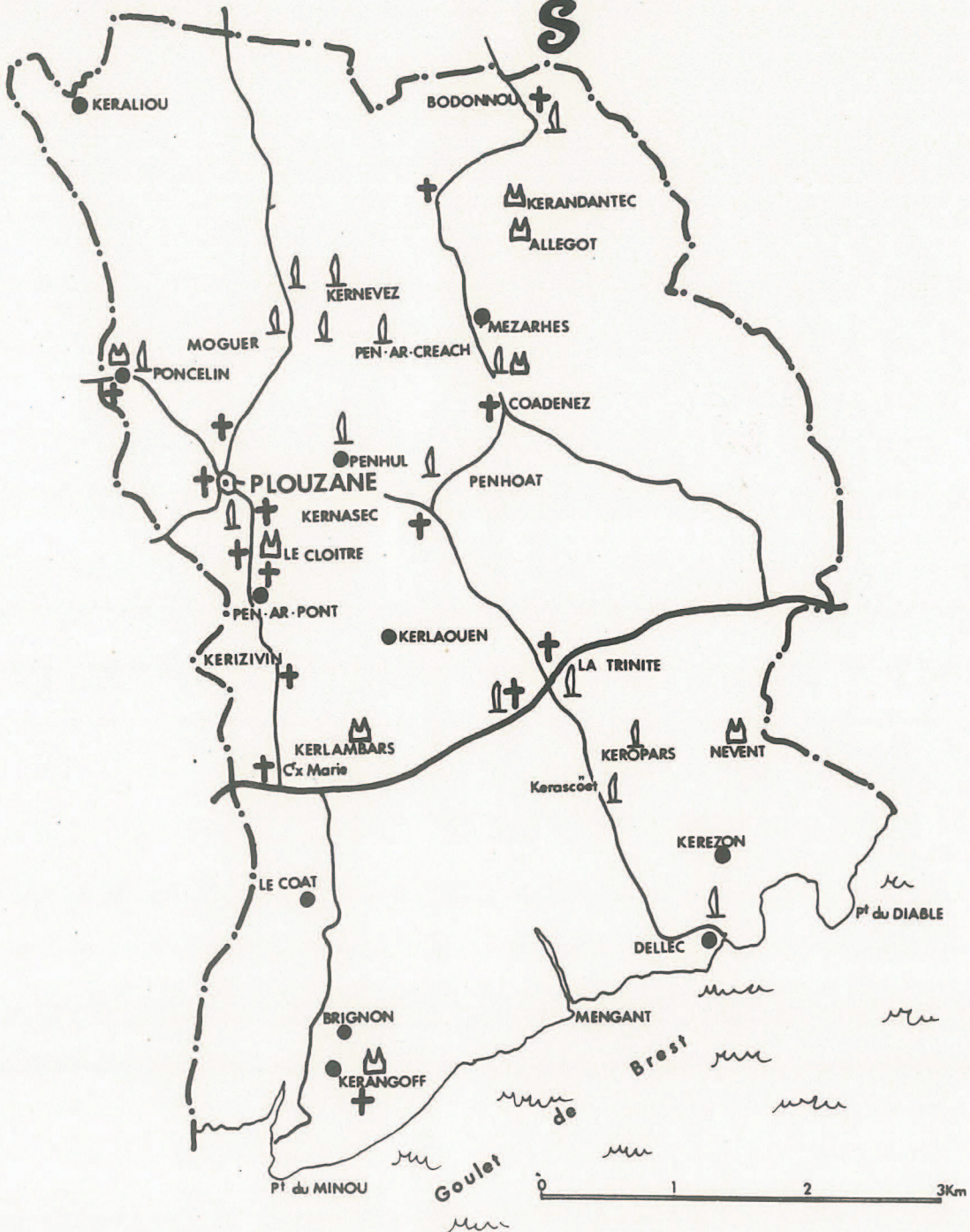
Route de La Trinité 89.59.48  
Bourg de PLOUZANE  
Route du Conquet 45.87.02  
La Trinité  
Rue des Myosotis 45.54.38  
La Trinité



# plan de situation de Plouzané

## LEGENDE

-  ANTIQUITES
-  CROIX
-  MANOIRS
-  HABITAT RURAL





# Plan de situation de Plouzané





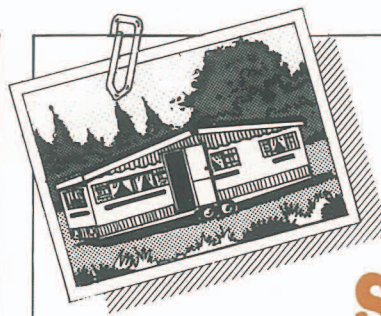
**CENTRE COMMERCIAL  
DE CASTEL NEVEZ  
PLOUZANÉ**



**CRÉEZ VOTRE COMMERCE**  
Activités souhaitées :

- boucherie, charcuterie, traiteur
- quincaillerie, électro-ménager
- pressing
- articles de sport
- laine
- auto-école, etc...

Renseignements et commercialisation :  
**SEMAEB - Place Napoléon II - BREST - tél. 03.26.80**



CONCESSIONNAIRE :  
HOBBY - LA BOHÈME - KNAUS  
DAKOTA - CHALEX - ALBION  
SAWA - WEERING - DETHLEFFS

**St. Pierre  
Caravanes**

Bd de Plymouth (route du Conquet) R.N. 789  
29200 BREST  
Tél. (98) 45.04.36

**Le CRÉDIT AGRICOLE PRÊTE**

Pour tous vos besoins Financiers  
(Habitat, Voiture, Bateau, Crédit Professionnel etc... )

Avec les cartes du CRÉDIT AGRICOLE  
Le PAIEMENT ÉLECTRONIQUE au quotidien

RENSEIGNEZ-VOUS : Tél. (98) 45.84.68  
Route du Conquet **LA TRINITÉ**

**auto technic** 

Garage Paul HALLÉGOT

- ALLUMAGE SOLEX
- CARBURATEURS WEBER

**VENTE - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES**

Zone Artisanale de Mescouézel - 29290 PLOUZANÉ  
Tél. (98) 45.38.85

**CORDONNERIE —  
— MAROQUINERIE**

**Michel SEZET**

Centre Commercial **SUROI**

**LA TRINITÉ - PLOUZANÉ**  
Tél. (98) 49.65.56

**CLÉS - GRAVURE**

C.M.B. : Place du Commerce  
La Trinité - PLOUZANÉ  
Tél. (98) 45.86.02

Permanence : 6, route de La Trinité  
PLOUZANÉ - Tél. (98) 89.56.98



**L'ESPRIT D'ÉQUIPE  
A VOTRE SERVICE**

**HÔTEL  
BAR  
TABAC**      Chambres tout confort  
(Pensions)  
**Madame LÉLIAS**

Plage de Ste-Anne - PLOUZANÉ - Tel. (98) 45.83.80

**Jean-Yves PERROT**

**ARTISAN POSEUR**

**MENUISERIE - CHARPENTE  
BATIMENT AGRICOLE  
FERMETURES - STORES**

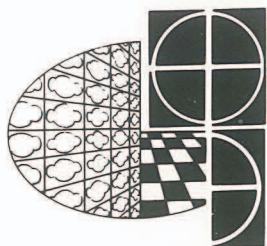
Route de Ploumogueur - 29290 PLOUZANÉ Tél. (98) 89.56.05

**mairie**  
**tél. (98) 45.87.30**



# SDMM

Tél. 45.86.04



## CARRELAGE - CÉRAMIQUE

accessoires salle de bains, miroirs, appliques, lustres, etc..

Route du Conquet - 1 km de la C.S.F.  
Coatuelen - 29290 LA TRINITÉ PLOUZANÉ

**CONFIANCE  
AUX  
PRIX**



**RAPID**



ZAC DE CASTEL NÉVEZ  
LA TRINITÉ - PLOUZANÉ

---

## LA MUNICIPALITÉ REMERCIE

---

- **LES ARTISANS**
- **LES COMMERÇANTS**
- **LES ENTREPRISES**
- **ET LES SOCIÉTÉS QUI ONT PARTICIPÉ FINANCIÈREMENT A CETTE PUBLICATION AINSI QU'À L'IMPRESSION ET LA DIFFUSION DES NOUVEAUX PLANS DE LA COMMUNE.**

